



RAPPORT ANNUEL

2020

Sommaire

1. Rapports du conseil d'administration	Page 3
Rapport de gestion	Page 4
Rapport sur le gouvernement d'entreprise	Page 13
Tableau des résultats des cinq derniers exercices	Page 17
Rapport spécial sur les actions gratuites	Page 18
Déclaration de Performance Extra-Financière	Page 20
2. Comptes au 31 décembre 2020	Page 34
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels	Page 35
Comptes sociaux	Page 40
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	Page 64
Comptes consolidés	Page 69
Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées	Page 96

1. Rapports au conseil d'administration

FREELANCE.COM
Société anonyme au capital de 2 953 494, 80 euros
Siège social : 1 parvis de La Défense – 92044 Paris La Défense cedex
384 174 348 RCS NANTERRE

**I - RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2020**

Chers actionnaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire pour vous rendre compte de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2020, et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels et consolidés dudit exercice ; lors de l'AGM qui se tiendra le 18 juin 2021.

Vos Commissaires aux comptes vous donneront dans leurs rapports toutes informations quant à la régularité des comptes qui vous sont présentés.

De notre côté, nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes précisions et tous renseignements complémentaires qui pourraient vous paraître opportuns.

Nous reprenons ci-après les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

Nous vous précisons tout d'abord que les comptes ainsi que les états financiers qui vous sont présentés ne comportent aucune modification concernant les méthodes d'évaluation par rapport à ceux de l'exercice précédent.

1. ACTIVITE ET SITUATION DE LA SOCIETE ET DE SES FILIALES

Les **principaux faits marquants** concernant la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020 sont les suivants :

Le Chiffre d'Affaires de Freelance.com lié à son activité RM (Ressource Management) sur 2020 a progressé de 44% vs 2019.

Freelance.com continue à investir dans des projets de digitalisation et d'automatisation afin d'améliorer ses process internes et ses offres commerciales.

Rapprochement avec la société Inop's :

Le 18 juin 2020, Freelance.com a pris une participation majoritaire de 75% au capital de la société Inop's, 1er réseau d'experts du numérique (70 000 experts). La prise de contrôle étant réputée effective au 30 juin 2020, Inop's contribue aux flux d'activité et de résultat consolidés uniquement sur le second semestre 2020.

Avec cette opération, Freelance.com renforce significativement son expertise dans le digital, complète son offre de services (avec notamment une capacité accrue d'engagement au forfait, des offres dédiées au secteur public, la gestion de programmes de grande ampleur...) et pourra s'appuyer sur le plus important écosystème de 70 000 experts dans les PME et les start-up du numérique. Freelance.com renforce ainsi sa position de leader du travail libéré et offre aux talents et aux entreprises davantage de solutions intelligentes pour faciliter la création de valeur et l'innovation.

La crise sanitaire du Covid-19 :

Depuis le début de l'exercice 2020, une crise sanitaire mondiale liée au virus COVID-19 a éclaté. Ceci crée une situation sans précédent au niveau économique, social et opérationnel tant en France qu'à l'international. Freelance.com a adapté son organisation pour garantir le niveau de service attendu par ses clients, entreprises et talents, documenté dans un Plan de Continuité d'Activité (PCA), et ainsi sécurisé l'ensemble des prestations en cours, tout en préservant ses employés, et notamment :

- La mise en place du télétravail pour l'ensemble des salariés avec des outils dédiés,
- La production de documentations et formations spécifiques liée à la gestion de crise du covid19,
- La mise en place d'un service de continuité d'activités,
- Aucun recours au chômage partiel

A fin décembre, les impacts sur les activités de Freelance.com semblent limités.

Souscription des prêts garantis par l'état (PGE)

Dans le contexte actuel de crise lié au Covid-19, le gouvernement français a mis en place de nombreuses mesures pour aider les sociétés à supporter les effets de la crise. Une de ces mesures est le Prêt Garanti par l'Etat (PGE). Ce prêt est un prêt bancaire à taux fixe dont 90% du montant emprunté est garanti par l'Etat via la Banque Publique d'Investissement (BPI). Après une période de franchise d'amortissement et d'intérêts d'une année, le prêt peut être amorti sur une durée de 1 à 5 ans selon le choix de la Société. Suivant la durée d'amortissement choisie et la taille de la Société, des taux d'intérêts seront définis. Actuellement ces taux ne sont pas encore définis.

Compte tenu des incertitudes liées à la crise, Freelance.com a décidé de renforcer sa trésorerie pour s'accorder plus de flexibilité pour continuer à soutenir les indépendants qui lui font confiance et envisager, avec sérénité, ses développements futurs.

Ainsi au 31 décembre, Freelance.com a souscrit et débloqué les fonds de PGE pour un montant de 12 M€. La trésorerie est présente dans les comptes en fin d'année.

Autres faits marquants

Aucun autre évènement ayant eu, ou susceptible d'avoir, une incidence significative sur les comptes sociaux et consolidés, ou de faire l'objet d'une mention dans la présente annexe, n'est à signaler.

Activité et résultats des filiales :

La liste des filiales et des participations figure en dernière page de l'annexe aux comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Maroc :

Le Maroc, sur l'exercice 2020, a réussi à maintenir son activité sur Freelance.com malgré les effets de la pandémie par un grand nombre de ses clients ont été à l'arrêt. Le Maroc reste malgré tout confiant car vers la fin de l'année le pays a entamé une sérieuse reprise de l'activité. A noter la fermeture juridique de notre filiale Ego Recrutement en toute fin d'exercice 2020, sans activités depuis 2018.

Suisse et Allemagne :

L'année 2020 se termine par un chiffre d'affaires de 43,7 M€ en contributif consolidé, en baisse globale de 4.8 % par rapport à 2019.

SAGE et ADMISSIONS CH ont une perte d'activité de 11.6 % de CA en moyenne suite à la crise sanitaire et à la difficulté d'assurer les déplacements internationaux à partir du deuxième trimestre 2020.

Le Groupe ERGONOS, constitué des sociétés suisse et Allemande, a vu son activité croître de 14.6 % avec la gestion externalisée des payes internationales de l'entité NAUREX sur une année complète par rapport à 2019. Cette année a vu aussi la fin de l'activité avec le client historique CGG suite au plan social et l'arrêt des activités terrestres et maritimes en juin 2020.

Sur l'ensemble, une année perturbée par la crise sanitaire où les dégâts ont pu être limités grâce à la diversité

des clients et au télétravail de bon nombre de nos experts portés.

La tendance de ce début d'année 2021 laisse entrevoir un retour de la croissance pour l'ensemble des grands comptes et de nouveaux clients en perspective.

France :

Portage salarial

Les EPS (Entreprises de Portage Salarial), constituées des pôles Ad'missions et Valor, ont été impactées par la crise sanitaire avec une perte de 11 % de leur chiffre d'affaires.

Malgré un arrêt assez brusque lié au Covid19 à la fin du 1^{er} trimestre 2020, les activités sont reparties à la hausse dès la fin du 3^{ème} trimestre avec un retour à une croissance similaire à celle de 2019.

Le rapprochement des activités Valor et Ad'Missions, initié début 2020, s'est accentué sur la fin de l'année 2020 autour d'une solution 100% digitale et numérique SMART, qui aujourd'hui avec l'offre PAYROLL, représente la stratégie de développement commercial du groupe dans le secteur du portage salarial.

Provigis

Le chiffre d'affaires de Provigis a connu en 2020 une croissance de 13.2% passant de 2.1 à 2.4 M€ incluant la facturation effectuée via la société Freelance.com.

Provigis confirme son positionnement de leader sur le secteur des plateformes de conformité fournisseurs avec la veille réglementaire et l'obligation légale des grands groupes. L'accent a été mis en 2020 sur son offre digitale et les clients PME/ETI. L'ambition de Provigis est de devenir le leader sur son marché et de continuer à faire bénéficier le groupe de ses nombreux référencements grands comptes.

Inop's

Le chiffre d'affaires annuel 2020 de la société Inop's s'est établi à 117 M€, en augmentation de 38.45% par rapport à 2019.

Inop's a contribué aux résultats consolidés du groupe uniquement sur le second semestre 2020, suite à son acquisition le 18 juin 2020.

L'intégration en termes de ressources humaines s'est bien déroulée, les équipes étant particulièrement complémentaires : les activités administratives étaient plus développées dans le groupe et celles de commerce et d'administration des ventes bien établies au sein d'Inop's.

Le groupe a intégré l'outil Salesforce d'Inop's et mis en place la solution SAGE pour Inop's afin de permettre une tenue des comptes plus harmonieuse au niveau du groupe, comme par exemple l'utilisation du PCU (Plan de Compte Unique) déjà en place au sein du service finance groupe.

Inop's contrairement au groupe n'utilise plus l'affacturage depuis la fin de l'exercice 2020 mais continue néanmoins d'utiliser les logiciels EVERWIN pour le suivi des factures partenaires et depuis 2020 et YOOZ pour la dématérialisation de certains documents comptables. Enfin, la facturation client et les commandes clients ont été conservées sur EVERWIN.

La bonne complémentarité des services commerce, avec Inop's très présent dans le secteur public par exemple et très peu de doublons dans nos clients permettent de lancer des campagnes intéressantes de référencement croisé et de proposer un panel de solutions plus large à tous nos clients et talents.

Freelance Services

Freelance Services est l'entité juridique qui a été constituée afin de porter les effectifs permanents du groupe. Elle a ainsi l'avantage de séparer les effectifs permanents des effectifs liés à nos activités économiques de portage salarial.

Activité et résultats de Freelance.com

Résultat

Le chiffre d'affaires social réalisé au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'élève à 134 M€ contre 99.4 M€ au cours de l'exercice précédent. Il comprend notamment 2.7 M€ de refacturation à nos filiales dans le cadre de l'activité de holding contre 2.5 M€ en 2019.

Les produits d'exploitation ressortent à 134.4 M€ (vs 99.7 M€ en 2019). Les charges d'exploitation ressortent à 133.3 M€ (vs 99.3 M€ en 2019). Ces dernières correspondent pour l'essentiel aux autres charges externes pour 132.1 M€ (vs 98.1 M€ en 2019), aux salaires, traitements et charges sociales pour 343.2 K€ (vs 381,2 K€ en 2019), aux dotations d'exploitation pour 637.3 K€ (vs 547.5 K€ en 2019) et aux autres charges d'exploitation pour < - 8 K€ > (vs 27.23 K€ en 2019).

Le résultat d'exploitation est un gain de 1 042 K€ (pour un gain de 396 K€ en 2019).

Le résultat financier est un gain de 4 807.9 K€ contre un gain de 1 114.3 K€ en 2019. La Société a reçu 5 290.7 K€ de dividendes en 2020 contre 1 550 K€ en 2019. Les intérêts et charges assimilées se sont élevés à 459.4 K€ (dont 332.3 K€ liés à l'emprunt obligataire).

Le résultat exceptionnel est une perte de 0.09 K€ (vs un gain de 5 645.2 K€ en 2019, pour mémoire lié à la réorganisation juridique de 2019).

Compte tenu de la convention d'intégration fiscale en vigueur, chaque société fille comptabilise son impôt société comme si elle était imposée séparément. Par conséquent, les gains et les charges liés à l'intégration fiscale sont intégralement comptabilisés au sein de la société mère Freelance.com. Sur 2020, une économie d'impôt de 220 K€ a ainsi été générée, correspondant principalement à l'IS des sociétés en déficit.

Le résultat de l'exercice se traduit par un bénéfice net comptable de 6 042 K€ (pour un bénéfice de 7 360.7 K€ en 2019).

Bilan :

Actif :

Les immobilisations figurent à l'actif net pour un total net de 39 165.1 K€ comprenant principalement des immobilisations financières pour 34 231 K€ et des immobilisations incorporelles pour 4 669 K€.

Les immobilisations financières sont constituées de 28 429.4 K€ de titres de participation et des autres immobilisations financières pour 5 450.8 K€.

Les immobilisations incorporelles pour 4 669 K€ net sont constituées :

- des logiciels spécifiques TEOPHILE (40 K€), PAYROLL (281 K€ net) et SMART (776 K€ net),
- des immobilisations incorporelles en-cours principalement liées au développement de deux nouveaux projets informatiques majeurs pour le groupe, baptisés SMART (265 K€ au 31/12/2020) et TEOREME (1 014 K€ au 31/12/2020) afin d'améliorer ses process internes et ses offres commerciales,
- de la marque Freelance.com pour 1 800 K€

L'actif circulant est composé de 38 482.6 K€ de total créances et 12 232.8 K€ de disponibilités et divers.

Par ailleurs, il est à rappeler que la société continue de recourir aux services d'un factor.

Au 31 décembre 2020, le solde des créances transmises au factor et non encore réglées par les clients s'élève à 25 766.8 K€ contre 21 213.9 K€ à fin 2019.

Les créances sur l'Etat, d'un montant de 7 876.8 K€ correspondent principalement à des créances de TVA.

Passif :

Au 31 décembre 2020, le capital social s'élève à 2 913.9 K€ euros, les primes et réserves représentent 8 649.6 K€, le report à nouveau créditeur à 5 706 K€ et le résultat bénéficiaire de 6 042.9 K€.

Les capitaux propres sont d'un montant de 23 426.7 K€.

Les provisions pour risques et charges s'élèvent à 191.4 K€.

Les dettes sont constituées principalement de :

- 11 408.7 K€ d'OCA (emprunts obligataires convertibles) au profit de CBV émises dans le cadre de l'apport du pôle portage fin 2016,
- Les emprunts et dettes financières auprès des établissements de crédit qui s'élèvent à 12 217.8 K€,
- Les dettes fournisseurs s'élèvent à 33 479.7 K€ (dont 3 973.5 K€ dus à des entités du groupe),
- Et les dettes fiscales et sociales à 8 470 K€, et les autres dettes pour 521,8 K€.

2. EVENEMENTS POST CLOTURE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Tant en France qu'à l'International :

La progression du chiffre d'affaires constatée en fin d'année 2020 témoigne de la pertinence de la stratégie de croissance externe du groupe et d'une reprise de l'activité normale constatée auprès des clients.

Afin de continuer à développer fortement son offre de services aux talents externes (indépendants et startups) et aux entreprises, le groupe va continuer de miser sur des développements informatiques majeurs, qui permettront une meilleure automatisation et une qualité de service accrue afin d'absorber la croissance prévue à périmètre constant.

Le projet ambitieux de transformation du groupe, afin de profiter pleinement des nouvelles possibilités offertes par l'automatisation et la digitalisation du groupe permettront de renforcer nos positions et parts de marché en France et de continuer notre montée en puissance en Europe et dans le monde.

Comme lors des exercices précédents, d'importants investissements continuent d'être réalisés en ressources humaines, en marketing et en informatique, clés de voûte de la stratégie du groupe et de ses futurs enjeux afin de s'imposer en leader sur son marché et de continuer d'étoffer la palette de services proposés à nos talents, notamment via des plateformes par exemple ou des offres 100% digitales.

De plus le groupe souhaite continuer ses opérations de croissances externes afin d'acquérir de nouvelles compétences humaines et techniques qui soutiendront sa stratégie de croissance avec un focus tout particulier sur la rentabilité du groupe à préserver et améliorer dans le temps.

Une croissance à deux chiffres minimum est ambitionnée sur 2021, pour retrouver des taux de croissance similaires aux périodes pré-COVID-19.

Enfin, la reprise à l'international du commerce et du transport aérien laissent augurer une belle croissance sur l'année 2021, tant sur le plan du chiffre d'affaires que de la rentabilité, ces deux critères ayant été principalement tirés par la France en 2020.

Evènements post-clôture

- Acquisition de la société Coworkees

La date du 5 mars 2021 marque pour Freelance.com la réalisation de l'apport en nature de 100% du capital de la société Coworkees : plateforme qui accompagne les entreprises qui souhaitent travailler avec des freelances spécialistes du marketing et de la communication en France et en Suisse.

Afin de rémunérer cet apport, Freelance.com a augmenté son capital par l'émission de 494 986 actions au prix de 4,83 euros (fully-diluted) par action au profit des actionnaires de Coworkees.

Ce rapprochement acté lors de l'assemblée générale extraordinaire du même jour s'inscrit dans la continuité de la croissance du groupe et permet à Freelance.com de renforcer sa communauté de talents externes, de nouveaux profils spécialistes du marketing et de la communication et, ainsi, de toujours répondre plus efficacement aux besoins des entreprises.

- Rapprochement avec la société TMC France

Par le communiqué de presse du 25 février 2021, le groupe a annoncé sa volonté de renforcer son offre de services sur le marché de la formation via le projet de rachat de TMC France, organisme certifié Qualiopi. Ce rapprochement pourrait intervenir au cours du second trimestre 2021.

Freelance.com souhaite renforcer son positionnement auprès des grands comptes et développer une offre globale d'opérateur de formation multi-expertise via les compétences de ses communautés d'indépendants et pure players. Cette stratégie de consolidation de son offre s'inscrit dans un contexte de normalisation du secteur de la formation.

3. RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Nous avons, au cours de l'exercice, poursuivi principalement des efforts d'amélioration de nos outils existants sans que ceux-ci puissent être assimilés à de la R&D.

4. PRISE DE PARTICIPATION ET DE CONTROLE DANS DES SOCIETES FRANCAISES

En application de l'article L233-6 al. 1 du Code de commerce, nous vous informons que votre société a pris de nouvelles participations dans des sociétés françaises en 2020.

Les deux sociétés suivantes sont entrées dans le périmètre des filiales :

- la société Institut Savoir Faire, détenue à 100% par Freelance com ; immatriculée le 9 novembre 2020 avec un capital de 50 000 euros – RCS Nanterre 890 850 886. Elle a été créée pour reprendre l'activité formation groupe.
- La société Inop's, détenue à 75%, et acquise pour 14 836 K€ sans complément de prix. Son siège social est situé 9 Boulevard Gouvion St Cyr -75017 Paris (SIRET 513 082 503)

Par ailleurs, la société détient une partie de ses propres actions en application du contrat de liquidité confié à la société Gilbert Dupont.

Au cours de l'exercice 2020, la société a acheté 460 038 actions (contre 200 545 actions sur l'exercice précédent) et en a vendu 465 558 actions (contre 213 021 actions sur l'exercice précédent).

Au 31 décembre 2020, elle détient 30 762 actions (soit 0,1% du capital social) achetées à un prix moyen de 4,18 Euros chacune et d'une valeur nominale de 0,08 Euro.

5. ACTIONNARIAT SALARIE ET DETENTEURS DE CAPITAL SIGNIFICATIFS

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102 du Code de Commerce nous vous informons qu'aucune action faisant l'objet d'une gestion collective ou dont les intéressés n'ont pas une libre disposition n'est détenue par les salariés.

Les salariés sont bénéficiaires de plans d'actions gratuites (cf IV- Rapport spécial sur les actions gratuites, ci-dessous).

Ils détiennent au 31 décembre 2020 494 778 actions, ce qui équivaut à 1,36% du capital social et 0,77% du

droit de vote.

	Actions		Droits de vote	
	En nombre	En %	En nombre	En %
GROUPE CBV INGENIERIE (1)	22 584 054	62,00%	44 198 039	68,78%
EQUITATIVA HOLDING FOUNDATION (2)	6 509 827	17,87%	10 019 654	15,59%

(1) SAS au capital de 5 480 722,65 € et présidée par la société COUR DU MOULIN dont le gérant est Monsieur Sylvestre BLAVET - Président du Conseil d'Administration et Directeur Général depuis le 26/01/2019

(2) EQUITATIVA HOLDING FOUNDATION est une fondation de droit luxembourgeois contrôlée par la famille VIEUJOT

6. INFORMATION SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

En application des dispositions de l'article D.441-4 du code de commerce, nous vous présentons dans le tableau suivant la décomposition à la date du 31 décembre 2020 du solde des dettes fournisseurs et clients (hors impact des encaissements en provenance du Factor) qui figurent au bilan.

Fournisseurs	Non échues	1 à 30	31 à 60	61 à 90	91 jours et plus	Total
Nombre de factures non réglées au 31.12.20	2 138	569	29	22	165	2 923
Montant total (en € TTC) des factures non réglées au 31.12.20	20 769 410	4 748 030	243 452	224 827	1 270 396	27 256 115
% qu'elles représentent par rapport au total des achats (en € TTC)	12,96%	2,96%	0,15%	0,14%	0,79%	17,00%
Nombre et montant de factures exclues relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées	6 194 748					
Clients	Non échues	1 à 30	31 à 60	61 à 90	91 jours et plus	Total
Nombre de factures non réglées au 31.12.20	2 555	639	754	26	407	4 381
Montant total (en € TTC) des factures non réglées au 31.12.20	2 903 244	6 186 488	6 370 871	247 657	3 901 153	19 609 413
% qu'elles représentent par rapport au total des ventes (en € TTC)	1,76%	3,76%	3,87%	0,15%	2,37%	11,91%
Nombre et montant de factures exclues relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées	2 808 233					

7. PROPOSITION D’AFFECTATION DU RESULTAT

Dans le cadre de l’approbation des comptes tels que précédemment présentés, nous vous proposons d’affecter le résultat de l’exercice clos le 31 décembre 2020, se traduisant par un bénéfice comptable de 6 042 959 € et un bénéfice distribuable de 11 748 977 €, après prise en compte du report à nouveau pour un montant de 5 706 108 euros :

- au report à nouveau pour 6 040 726 € (qui sera ainsi porté à 11 746 745 €)
- à la réserve légale pour 2 233 €

Conformément aux dispositions de l’article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons que la société n’a pas distribué de dividendes au cours des trois derniers exercices.

Nous vous informons que le montant des charges non déductibles du résultat fiscal telles que définies par l’Art. 39-4 du CGI s’élève à 5 765 € et qu’aucune réintégration fiscale de frais généraux n’a été engagée ou effectuée au cours de l’exercice.

8. UTILISATION D’INSTRUMENTS FINANCIERS

La société a recours aux services d’un factor. Au 31 décembre 2020, le solde des créances transmises à la société d’affacturation et non encore réglées par les clients s’élève à 25 766.8 K€ (contre 21 213.9 K€ pour l’exercice précédent).

9. PROPOSITION DE MODIFICATION DU PROGRAMME DE RACHAT D’ACTIONS

L’Assemblée Générale réunie le 19 juin 2020 a autorisé le Conseil d’Administration à acheter ou faire acheter des actions de la société conformément aux dispositions des articles L.225-209 et suivants du code de commerce. Ladite Assemblée a fixé un prix maximum de 5 € (cinq euros) par action et la Société a mandaté la société Gilbert Dupont pour animer notre titre.

Le cours de l’action de notre Société ayant augmenté à un cours très proche de ce prix maximum, l’intérêt et la marge de manœuvre du contrat de liquidité avec Gilbert Dupont sont très réduits.

Nous vous proposons de bien vouloir fixer le prix maximum par action à un montant de 15 € (quinze euros) sans rien changer au reste de la délégation.

A la clôture de l’exercice 2020, la société détient 30 762 de ses propres actions, pour une valeur de 128 482 €.

10. COMPTES CONSOLIDES

Les comptes consolidés ont été établis en conformité avec les méthodes comptables en vigueur en France, l’annexe donnant toute précision sur les principes et méthodes retenus ainsi que sur le périmètre de consolidation. Ils peuvent être résumés comme suit :

Compte de résultat consolidé :

Au cours de l’année 2020, le groupe a réalisé un chiffre d’affaires de 325 M€ à comparer avec 237 M€ en 2019, soit en hausse de 37 % avec le rapprochement d’Inop’s (+17 % par rapport au chiffre d’affaires pro forma). Le résultat d’exploitation consolidé est en gain de 8 921 K€ à comparer avec celui de 2019 qui s’élevait à 7 824 K€ soit une hausse de 14 %.

Le résultat financier consolidé est négatif de 724 K€ à comparer à une perte de 674 K€ en 2019.

Le résultat courant ressort à 8 197 K€ contre 7 149 K€ en 2019.

Le résultat exceptionnel ressort positif à 1 183 K€ contre un résultat négatif de 222 K€ en 2019.

La charge d'impôt s'élève à 566 K€ et intègre un produit de 817 K€ relatif à l'activation des impôts différés sur les reports déficitaires.

Le résultat net de l'ensemble consolidé (part du groupe) ressort en bénéfice à 8 276 K€ contre 5 904 K€ en 2019.

Bilan consolidé :

Les écarts d'acquisition sont inscrits pour 48 619 K€.

Les immobilisations incorporelles nettes s'élèvent à 4 198 K€.

Les créances clients nettes (non transmises à la société d'affacturage) et les comptes rattachés s'élèvent à 77 570 K€. Au 31 décembre 2020, le solde des créances transmises au factor s'élève à 25 767 K€.

La trésorerie du groupe s'élève à 53 288 K€ au 31 décembre 2020 (vs 26 624 K€ en 2019). Un tableau de financement est compris dans l'annexe aux comptes consolidés.

Les fonds propres consolidés, part du groupe, sont positifs de 47 760 K€ (vs 39 737 K€ en 2019).

Les dettes financières du groupe d'un montant de 38 452 K€ sont principalement constituées de l'emprunt obligataire convertible lié à l'apport par Groupe CBV Ingénierie du pôle portage pour 11.4 M€ et des PGE pour un total de 26.7 M€.

Les dettes fournisseurs et comptes rattachés représentent 66 848 K€.

Les dettes fiscales et sociales s'élèvent à 48 691 K€ comprenant principalement les salaires et charges à payer aux consultants des sociétés de portage du groupe Freelance.com.

Pour rappel et en vertu de l'art. L.225-102-1, III code de commerce, la Déclaration de Performance Extra-Financière (DPEF consolidée) est jointe au présent rapport de gestion.

Après lecture des rapports de vos Commissaires aux comptes, nous nous tiendrons à votre disposition pour vous donner tout complément d'information que vous pourriez souhaiter.

Le Conseil d'administration

II - RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

1. MODALITES D'EXERCICE DE LA DIRECTION GENERALE

Notre société, en application de l'article L.225-51-1 du Code de Commerce, est dirigée par un Président, Monsieur Sylvestre Blavet, qui cumule ses fonctions avec celles de Directeur Général depuis la décision du Conseil d'administration des 17 et 18 décembre 2018.

2. CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous vous communiquons l'état des conventions visées aux articles L 225-38 et suivants du Code de commerce, régulièrement autorisées par le Conseil d'administration de notre Société et conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ou qui se sont poursuivies au cours dudit exercice :

- **Convention de domiciliation de bureaux sis au n° 254 rue du Faubourg Saint Honoré à Paris** conclue le 18/12/2018

(Autorisée par le Conseil d'administration lors de sa réunion du 18 décembre 2018)

Société : Groupe CBV Ingénierie

Mandataire commun : Sylvestre Blavet, représentant de Cour du Moulin, Présidente de Groupe CBV Ingénierie et Président du Conseil d'administration de Freelance.com

Prix : cinquante pour cent (50%) du loyer et des charges supportées par Freelance.com, payables par trimestre civil à échoir, sur facture envoyée par Freelance.com (à titre informatif, le montant des sommes supportées par Freelance.com s'élève à 111 675.60 € pour l'année 2020, dont 55 837.80 € refacturé à CBV).

- **Contrat de prestation de service** conclue le 11/09/2019
(Autorisée par le Conseil d'administration lors de sa réunion du 26 juillet 2019)

Société : JOHLO SARL

Prestataire : Société JOHLO SARL représentée par Claude TEMPE, Gérant

Client : Société Freelance.com représentée par Sylvestre BLAVET, Président du Conseil d'administration.

Le coût de la prestation a été valorisé comme suit :

- une journée de prestation sera facturée 1.500 euros HT au client, dans la limite de 12 jours par mois. Tout dépassement de ce temps d'intervention devra faire l'objet d'un avenant au contrat qui précisera les nouvelles conditions financières.
En complément de cette tarification, au démarrage de la prestation, une facture complémentaire de 15.000 euros HT sera émise, pour couvrir les frais de démarrage de la mission (à titre informatif, le montant total facturé est de 126 568 € HT avec des prestations qui se sont élevées à 120 000 € HT et un remboursement de frais de 6 568 € HT)

- **Contrat de prestation de service** conclue le 03/07/2020
(Autorisée par le Conseil d'administration lors de sa réunion du 02 juillet 2020)

Société : TEESI

Prestataire : Société TEESI SARL représentée par Laurent LEVY, Gérant

Client : Société Freelance.com représentée par Sylvestre BLAVET, Président du Conseil d'administration.

Le coût de la prestation a été valorisé comme suit :

La prestation est facturée au Client forfaitairement sur une base trimestrielle de 48 000€ HT, ce qui représente un montant annuel de 192 0000 €.

En cas d'arrêt de la Prestation en cours de trimestre, les montants sont calculés pro-rata temporis (une année est considérée de 360 jours et un mois de 30 jours).

A cette rémunération s'ajoute une rémunération variable d'un montant maximum de 60 000 € qui dépendra du Taux de Rentabilité de la société Inop's. Le Taux de Rentabilité se définit comme le rapport (Résultat d'Exploitation divisé par le Chiffre d'Affaires). Le Résultat d'Exploitation et le Chiffre d'Affaires sont ceux définis sur la liasse fiscale d'Inop's.

Au titre de 2020, les modalités de rémunération sont les suivantes :

- Si, le taux de rentabilité est strictement inférieur à 1%, aucune rémunération variable ne sera due.
- Si le taux de rentabilité est compris entre 1% et 2,5%, alors seulement 30 000 € seront dus au titre de la rémunération variable.
- Si le Taux de Rentabilité est strictement supérieur à 2,5%, alors 60 000 € seront dus au titre de la rémunération variable.

Pour information, le Taux de Rentabilité pour l'exercice 2019 de la société Inop's est de 2,12%.

La charge pour l'exercice 2020 s'est montée à 146 000 € HT, composée de 96 000 € HT au titre des 3^{ème} et 4^{ème} trimestre 2020, ainsi qu'une provision pour primes de 50 000 € HT.

Nous vous laissons prendre connaissance du rapport des Commissaires aux comptes sur les conventions visées aux articles L 225-38 et suivants du Code de commerce, conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ou qui se sont poursuivies au cours dudit exercice.

3. REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS

La rémunération annuelle brute du Président Directeur Général est de 198 Keuros.

Elle reste fixée à ce montant depuis le cumul des fonctions de Président et de Directeur Général (18 décembre 2018).

Enfin, vous aurez à vous prononcer sur la fixation de la rémunération des membres de votre Conseil d'administration.

4. SITUATION DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS

Le Conseil examine la situation des mandats des administrateurs et constate qu'il convient de soumettre à l'assemblée générale le renouvellement du mandat de Messieurs SYLVESTRE BLAVET, YASSIR KHALID, OLIVIER MARTIN et Jérôme TEISSIER.

Mandats des Administrateurs au 31 décembre 2020 :

Administrateur	Date de nomination ou renouvellement	Expiration : AGO statuant sur les comptes
Sylvestre Blavet	AGO 17 juin 2015	2020
Yassir Khalid	CA 17 juin 2015	2020
Mohamed Benboubker	AGO 06/07/2017	2022
Olivier Martin	CA 21/04/2017	2020
Jérôme Teissier	CA 21/04/2017	2020
Claude TEMPE	AGO 20/06/2019	2024

Mandats et fonctions exercés dans d'autres sociétés au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020 :

Mandataire social	Mandat ou fonction exercé	Société
Yassir Khalid	Gérant Gérant Administrateur	Y Advisory SARL Jefrey SARL Torch Partners France.
Claude Tempe	Gérant Gérant	Johlo SARL FNK SCI Tempe Carmi
Mohamed Benboubker	Gérant Gérant Co-gérant Co-gérant Co-gérant Co-gérant	Antic SBF Distribution Ryad Ouled Said B&B Holding Freelance.com Maroc Ego Interim Ego Recrutement
Sylvestre Blavet	Gérant Président Président Président du Conseil d'administration et administrateur Président du Conseil d'administration et administrateur Gérant Director Président du Conseil d'administration et administrateur Président du Conseil d'administration et administrateur Président du Conseil d'administration et administrateur Président du Conseil d'administration et administrateur Représentant permanent de Groupe CBV Ingénierie, administrateur Président Gérant	Cour du Moulin SARL Petrolis Consulting SAS Ad'Missions SAS Petrolis SA Sage SA ITA Telecom Slovakia Pahntos International Pte Ltd Capefront SA GPC SA Ad'Missions SA Ergonos SA AD'Missions Savoir-Faire Igloo Villard SASU SCI Senpao
Olivier Martin	Gérant Gérant	CO-Martin SARL SCGP SC Elmica SC Résidence ma campagne Aquitaine énergie
Jérôme Teissier	Président	Financière JWAY SAS

5. OPERATIONS SUR TITRES REALISEES PAR LES DIRIGEANTS

Nous vous indiquons ci-après les opérations effectuées par les dirigeants au cours de l'exercice 2020 et dont le montant cumulé dépasse 20 000 euros :

- Groupe CBV Ingénierie, actionnaire de la Société, a vendu **49 521** actions entre le 24 novembre et le 31 décembre 2020.

6. SITUATION DES MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les mandats de Commissaires aux Comptes : Cabinet C.A.D (titulaire) et du cabinet Audit Conseil Révision Larose (suppléant) restent valables.

Madame Brigitte NEHLIG (titulaire) et Monsieur Eric FERTE (suppléant) ont vu leur mandat interrompu suite à démission.

Ils ont été remplacés par : Cabinet PERON ET ASSOCIES et Cabinet PIMAUDIT INTERNATIONAL ; tous deux nommés à l'issue de l'assemblée générale ordinaire du 28 décembre 2020, pour la durée restant à courir

du mandat de leur prédécesseur.

7. DELEGATIONS DE COMPETENCES AU CONSEIL, ACCORDEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE EN COURS DE VALIDITE OU UTILISEES :

Délégation	Date de l'AG et résolution	Durée de la délégation	Echéance	Utilisation
Autorisation à donner au Conseil d'administration à l'effet de procéder à des attributions gratuites d'actions existantes ou à émettre au profit des salariés et dirigeants du groupe	AGM 29/06/2018 16 ^{ème} résolution	38 mois	29/08/2021	Partiellement utilisée
Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration à l'effet de décider une augmentation du capital en numéraire réservée aux salariés adhérents d'un plan d'épargne entreprise conformément aux dispositions des articles L 225-129-6 du Code de Commerce et L 3332-18 et suivants du Code du Travail, avec suppression du droit préférentiel de souscription réservée aux salariés de la Société	AGM 20/06/2019 10 ^{ème} résolution	26 mois	20/08/2021	Non utilisé
Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration à l'effet de réduire le capital social par annulation des actions auto-détenues	AGM 20/06/2019 11 ^{ème} résolution	18 mois	20/12/2020	Non utilisée
Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration à l'effet de décider l'émission, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires, d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital ou donnant droit à un titre de créance	AGM 20/06/2019 12 ^{ème} résolution	26 mois	20/08/2021	Non utilisée
Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration à l'effet de décider l'émission, sans droit préférentiel de souscription des actionnaires et sans indication de bénéficiaires, d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital ou donnant droit à un titre de créance par offre au public	AGM 20/06/2019 13 ^{ème} résolution	26 mois	20/08/2021	Non utilisée
Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration à l'effet de décider l'émission, sans droit préférentiel de souscription des actionnaires et sans indication de bénéficiaires, d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital ou donnant droit à un titre de créance, par placement privé visé à l'article L. 411-2, II du Code monétaire et financier et dans la limite de 20% du capital social par an	AGM 20/06/2019 14 ^{ème} résolution	26 mois	20/08/2021	Non utilisée
Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration à l'effet de décider d'augmenter le capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes	AGM 20/06/2019 15 ^{ème} résolution	26 mois	20/08/2021	Non utilisée
Autorisation à donner au Conseil d'administration, à l'effet d'augmenter le nombre de titres émis conformément aux dispositions de l'article L.225-135-1 du Code de commerce, en cas de mise en œuvre des délégations de compétence visées aux résolutions précédentes avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription, selon le cas	AGM 20/06/2019 16 ^{ème} résolution	26 mois	20/08/2021	Non utilisée
Fixation du plafond global des autorisations d'émission d'actions et de valeurs mobilières donnant accès au capital applicables et de valeurs mobilières représentatives de créances	AGM 20/06/2019 17 ^{ème} résolution	26 mois	20/08/2021	Non utilisée
Autorisation donnée au Conseil à l'effet d'acheter ou faire acheter des actions de la société conformément aux dispositions des articles L.225-209 et suivants du code de commerce	AGM 19/06/2020 6 ^{ème} résolution	18 mois	19/12/2021	Partiellement utilisée

III - TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

NATURE DES INDICATIONS	Exercice 2016	Exercice 2017	Exercice 2018	Exercice 2019	Exercice 2020
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	2 455 036	2 467 037	2 861 623	2 891 571	2 913 896
Nombre d'actions ordinaires	30 687 955	30 837 958	35 770 284	36 144 635	36 423 699
Nombre d'actions à dividende					
Nombre d'actions à droit de vote					
Nombre max. d'actions à créer					
Par conversion d'obligations					
Par droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffres d'affaires (HT)	22 245 111	28 266 796	62 715 016	99 409 395	134 041 934
Résultat avant impôts, participation, dotations aux amortissements	128 602	-1 676 796	-74 759	6 640 870	6 424 627
Impôt sur les bénéfices				-205 144	-193 149
Participation des salariés					
Résultat après impôts, participation, dotation aux amortissements et provisions	-616 399	-527 593	-239 675	7 360 671	6 042 959
Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat avant impôts, participation, avant dotations aux amortissements et provisions	0,00	-0,05	0,00	0,18	0,18
Résultat après impôts, participation, dotation aux amortissements et provisions	-0,02	-0,02	-0,01	0,20	0,17
Participation des salariés					
Résultat par action distribuée					
Ventes de marchandises					
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés	18	4	4	2	1
Montant de la masse salariale de l'exercice	1 033 012	544 620	866 542	259 713	227 591
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	503 406	285 522	406 316	121 492	115 624
(Sécurité Sociale, œuvres sociales)					

IV – RAPPORT SPECIAL SUR LES ACTIONS GRATUITES

Nous avons l'honneur de porter à votre connaissance, en application des dispositions de l'article L 225-197-4, alinéa 1 du Code de commerce, les informations relatives aux attributions d'actions gratuites effectuées au profit des salariés et des dirigeants ne détenant pas plus de 10% du capital social, de notre Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Il convient de souligner que conformément à l'article L 225-197-4 du Code de commerce, cette attribution gratuite n'a pas pour effet de permettre aux salariés et aux dirigeants de détenir plus de 10% du capital social.

1 - Attribution d'actions nouvelles créées par voie d'augmentation de capital

Votre Conseil d'administration a procédé le 24 avril 2020, sur autorisation de l'assemblée générale extraordinaire en date du 25 février 2016, à une augmentation de capital d'un montant de 22 325,12 euros, par prélèvement et imputation de pareille somme sur les réserves disponibles de la Société et par création et émission de 279 064 actions nouvelles, d'une valeur nominale de 0,08 euros chacune.

Ces actions nouvelles ont été attribuées gratuitement aux salariés des sociétés contrôlées par la Société.

2 - Attribution d'actions gratuites

Nous vous indiquons enfin que 306 000 actions d'une valeur de 0,08 euro ont été attribuées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020 par notre Société, gratuitement en vertu de la décision du Conseil en date du 24 avril 2020, statuant sur autorisation de l'assemblée en date du 25 février 2016 à des salariés de Sociétés qui lui sont liées dans les conditions prévues à l'article L225-197-2 du code de commerce.

Nous vous rappelons que l'attribution gratuite desdites actions deviendra définitive au terme d'une période d'acquisition d'une durée d'un an et qu'ensuite le bénéficiaire aura l'obligation de conserver ses actions pendant un an.

FREELANCE.COM
Société anonyme au capital de 953 494, 80 euros
Siège social : 1 parvis de La Défense – 92044 Paris La Défense cedex
384 174 348 RCS NANTERRE

DECLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIERE
- DPEF 2020 -

Pour rappel

L'exercice 2020 a été pour les entreprises françaises la troisième année de mise en œuvre de la déclaration de performance extra-financière (« DPEF ») dans le contexte de l'adoption en France de la loi PACTE.

L'année 2020 est marquée par le lancement d'une nouvelle réflexion européenne, mais aussi internationale, sur l'évolution et la standardisation du reporting extra-financier, RSE ou encore ESG (environnement, social, gouvernance).

Conformément aux articles L.225-102-1, R.225-105 et R.225-105-1 du Code de commerce, nous vous présentons ci-après la déclaration de performance extra-financière – DPEF – de la société Freelance.com et de ses filiales (ci-après, le Groupe Freelance).

Un DPEF qui mettra l'accent sur des sujets particulièrement d'actualité, à savoir la **formalisation des raisons d'être**, la **structuration des politiques et des objectifs RSE**.



Sommaire	2
Préambule	3
Se mobiliser pour atteindre nos ambitions de développement responsable.....	4
La mission du Groupe Freelance	
La charte Groupe de responsabilité sociétale et environnementale, le garant de notre engagement	
L'engagement de chacun	
Avoir une démarche responsable	5
Notre politique Green IT	
Gestion des déchets	
Réduction des déplacements et valorisation des modes de transports en commun	
Exercer notre responsabilité d'employeur	5
Droits humains / Santé, sécurité et ergonomie / Bien-être au travail	
Développement des compétences et gestion des carrières	
Egalité des chances	
Diversité	
S'engager auprès de nos fournisseurs et sous-traitants.....	11
Gérer les risques fournisseurs	
Nourrir des relations de partenariat créatrices de valeurs	
Garantir l'intégrité de nos équipes	
Encadrer les pratiques des équipes / Encadrer leurs pratiques	
Améliorer l'empreinte environnementale	12
Préserver l'environnement et réduire les déchets	
Faire évoluer les comportements	

Préambule

Se mobiliser pour atteindre nos ambitions de développement responsable

La responsabilité environnementale est une des valeurs fondamentales du groupe freelance.com. Les engagements de freelance.com sont formalisés par une **Charte de Responsabilité Sociale et Environnementale** (RSE), document de référence définissant les objectifs, principes et rôles de chacun.

En réalisant cette charte, Freelance.com s'est engagé à respecter et à promouvoir dans ses activités et sa sphère d'influence les principes relatifs aux droits de l'homme, du droit du travail, à l'environnement et à la lutte contre la discrimination.

Dans le cadre de sa Charte de Responsabilité Sociale et Environnementale, freelance.com s'engage à :

1. Protéger l'environnement, contribuer à préserver les ressources naturelles et la biodiversité, lutter contre le changement climatique, par la réduction substantielle des impressions papier, l'adaptation de nos locaux à des énergies propres et non polluantes, le choix de nos fournisseurs et sous-traitants selon les critères écologiques.
2. Choix de nos partenaires ayant une aptitude à promouvoir par l'innovation, la recherche et développement, des solutions environnementales, économiques et sociales répondant aux besoins des générations futures.
3. Sensibiliser nos collaborateurs aux enjeux environnementaux et à l'adaptation des comportements qui doivent en découler.
4. Promouvoir la diversité et lutter contre les discriminations pour assurer l'égalité des chances.
5. Favoriser le développement des compétences et la promotion sociale de nos collaborateurs tout au long de leur vie professionnelle, par des formations continues.
6. Garantir un environnement de travail stimulant et ouvert au dialogue, dans le respect des règles et des normes de travail.

Monsieur Sylvestre BLAVET
Président Directeur Général

1. Se mobiliser pour atteindre nos ambitions de développement responsable

1.1. La mission du Groupe Freelance

La mission du Groupe Freelance traduit sa volonté d'inscrire le développement responsable au cœur de sa stratégie d'entreprise et cherche à combiner création de valeurs et amélioration de son empreinte, dans une forme d'économie écologique indispensable aux futures sociétés humaines.

Pour ce faire, la charte Groupe de responsabilité sociétale et environnementale est le garant de notre engagement.

L'ampleur d'une telle transformation s'appuie sur la capacité de chaque collaborateur et de chaque partie prenante, quels que soient leur périmètre, d'exercer leur propre engagement, et ainsi de contribuer à créer une entreprise plus respectueuse de la planète.

1.2. La charte Groupe de responsabilité sociétale et environnementale, le garant de notre engagement

La responsabilité environnementale est une des valeurs fondamentales du groupe Freelance.

Les engagements du Groupe Freelance sont formalisés par une **Charte de Responsabilité Sociale et Environnementale** (RSE), document de référence définissant les objectifs, principes et rôles de chacun.

En réalisant cette charte, le Groupe s'engage à respecter et à promouvoir dans ses activités et sa sphère d'influence les principes relatifs aux droits de l'homme, du droit du travail, à l'environnement et à la lutte contre la discrimination.

En outre, notre Groupe a obtenu l'évaluation SILVER pour ses performances RSE (source ECOVADIS) ; ceci, à travers son engagement public au Pacte Mondial des Nations Unies.

1.3. L'engagement de chacun

Le déploiement de la politique de développement responsable du Groupe s'appuie sur l'engagement de chacun. Sur les périmètres de responsabilités, chaque collaborateur, équipe s'assure de la bonne implémentation de cette politique, de sa communication, du partage de bonnes pratiques ; ainsi que du reporting notamment auprès du service responsable des problématiques environnementales.

2. Avoir une démarche responsable

2.1. Notre politique Green IT

- La rationalisation des impressions : réduction du volume d'impression (noir et blanc, recto-verso, systématisation de l'aperçu avant l'impression...) collecte et recyclage des consommables (papier, toners, cartouches) réutilisation des papiers imprimés non utilisés comme brouillon ou bloc-notes, logo visuel invitant à ne pas imprimer en bas de chaque email.
- La mise en veille des ordinateurs après 10 minutes d'inactivité.
- Les matériels qui ne demandent pas un fonctionnement permanent sont systématiquement éteints et non mis en veille.
- Sauf panne, le matériel informatique n'est pas renouvelé avant 5 ans minimum d'utilisation.
- La société incite son personnel à utiliser les outils de réunion à distance
- Se désabonner des newsletters non consultées

2.2. Gestion des déchets

Le Groupe Freelance applique sa politique de collecte et de traitement des déchets à tous les niveaux au sein de la société.

- Des corbeilles dédiées au papier, au plastique et au verre sont à la disposition des employés.
- Collecte de bouchons usagés à envoyer à l'association « Bouchons d'Amour »
- Mise en place d'une collecte de piles usagées.

2.3. Réduction des déplacements et valorisation des modes de transports en commun

Le Groupe Freelance est engagé dans une démarche de minimisation des déplacements, notamment grâce à la visioconférence.

Les salariés bénéficient de la prise en charge de leur titre de transport (à 50 %). Ainsi, la quasi-totalité des employés se rendent sur leur lieu de travail en transport.

3. Exercer notre responsabilité d'employeur

Précisions

Le périmètre de consolidation pour la partie « Exercer notre responsabilité d'employeur » est basé sur l'effectif annuel moyens des filiales ayant des salariés (salariés permanents) au 31 décembre 2020.

Et, les données quantitatives sont collectées via un outil de partage en ligne et sont saisies par le service des ressources humaines.

Les indicateurs santé, sécurité et absentéisme se reportent au même critère que celui-ci-avant.

Les indicateurs de formations 2020 tiennent compte de l'ensemble des filiales.

3.1. Droits humains / Santé, sécurité et ergonomie / Bien-être au travail

Les principes d'action et de comportement du Groupe Freelance s'inscrivent dans le respect et l'adhésion à : la déclaration universelle des droits de l'homme, les conventions de l'organisation internationale du travail, les principes directeurs de l'OCDE, notamment pour la lutte contre la corruption.

Le Groupe a adopté, à ce propos, une charte/un Code éthique anticorruption, loi Sapin II, à laquelle ont adhéré l'ensemble des protagonistes.

Pour mémoire

Ce code exprime le souci permanent du Groupe Freelance.com au respect absolu de l'éthique d'affaire que le Groupe s'est assigné. Il constitue à ce titre les principes fondamentaux régissant la matière auxquels nos collaborateurs sont soumis au quotidien. Il impose les règles éthiques à respecter notamment en matière de lutte contre la corruption et le trafic d'influence et prévoit en conséquence le dispositif d'alerte professionnelle y afférent.

Diffusé aux dirigeants et collaborateurs du Groupe, ce code vise un objectif : la tolérance zéro en matière de corruption.

La commission d'un acte de corruption ou de trafic d'influence est un acte grave et illégal, pour Freelance.com, ainsi que pour ses filiales.

Conformément à l'article 17 de la loi Sapin II, le Groupe applique un dispositif spécifique de lutte contre la corruption, notamment à travers la formation des personnels les plus exposés, et d'un dispositif de contrôle interne adapté.

Ce code est intégré au règlement intérieur du Groupe. Plus particulièrement, ce Code a pour objet de rappeler à tous, les principes de base relatifs à la lutte contre la corruption et le trafic d'influence et a ainsi vocation à identifier, au sein du Groupe, les situations à risque et les règles de conduite à adopter à cet égard.

Il s'applique à l'ensemble des personnels permanents (Dirigeants, salariés en CDI) et occasionnels (stagiaires, CDD, contrats de professionnalisation, salariés portés, prestataires sur site, prestataires, intermédiaires, fournisseurs, clients, etc. du Groupe, (ci-après les « Collaborateurs »).

Les dirigeants du Groupe doivent à ce titre avoir une attitude exemplaire avec une conduite éthique exempte de toute ambiguïté dans le respect absolu des règles légales et morales régissant les affaires. L'ensemble de l'équipe d'encadrement veille également au respect absolu de ces règles éthiques.

En matière de bien-être et de santé au travail

Le Groupe Freelance s'engage à contribuer à l'épanouissement de ses collaborateurs. En ce sens, elle a mis en place différentes mesures participant au bien-être de ses salariés.

- **Management de proximité**

Chaque collaborateur est encadré individuellement dans son parcours et sa carrière au sein du groupe par un responsable dédié. En favorisant le dialogue, le responsable conduit le salarié sur la voie de la réussite et du développement professionnel en l'encourageant à développer ses compétences au quotidien.

- **Avantages et services aux salariés**

Le Groupe a mis en place une gamme d'avantages et services à destination de ses salariés :

- Titres de transport : 50 % du prix du titre de transport est pris en charge par le groupe.
- Mutuelle Groupe : 70 % des cotisations sont prises en charge par la société.
- Prime de congés : Mise en place afin de faciliter les départs en vacances de nos collaborateurs, cette prime est versée chaque année sur la fiche de paie de décembre. De plus, des chèques cadeaux sont remis à nos collaborateurs pour la période de Noël.
- Activités extra-professionnelles : Le Groupe propose à ses collaborateurs des activités tout au long de l'année (bowling, football en salle, karting, etc.). Elle prend en charge le cas échéant les frais de participation (équipement, déplacement, buffet, etc.). De plus, la sécurité et la santé des personnes sont des valeurs fondamentales. Le groupe considère qu'il relève de sa responsabilité de protéger davantage tous ses collaborateurs contre les risques professionnels et de renforcer leur sécurité.

Cela passe par :

- Le respect des règles et de normes
- L'ambiance de travail : température des locaux, aération/ventilation, éclairage, exposition au bruit, rythmes et horaires de travail, etc.
- Prévenir durablement les troubles musculo-squelettiques (TMS).
- Eviter les risques psychosociaux : stress, agressions physique ou verbale, etc.
- Réduction de situations dangereuses : vérifications périodiques des installations électriques, limitation de l'exposition ou remplacement des produits dangereux, etc.,
- Présence de signalisation dans les couloirs, extincteurs, plans et consignes de sécurité en cas d'évacuation.

3.2. Développement des compétences et gestion des carrières

La formation fait partie intégrante de la politique Ressources Humaines du Groupe et vise à assurer le maintien des compétences nécessaires à la bonne tenue des postes et responsabilités, à la sécurité au travail, et au développement professionnel des collaborateurs.

F. BILAN PÉDAGOGIQUE : STAGIAIRES BÉNÉFICIAIRE D'UNE FORMATION DISPENSÉE DIRECTEMENT PAR L'ORGANISME			
F - 1. TYPE DE STAGIAIRES DE L'ORGANISME		Nombre de stagiaires	Nombre total d'heures de formation suivies par l'ensemble des stagiaires
Salariés bénéficiant d'un financement par l'employeur, par un OPCA ou un OPACIF.....a		5627	102551
Personnes en recherche d'emploi bénéficiant d'un financement public.....b		0	0
Personnes en recherche d'emploi bénéficiant d'un financement OPCA.....c		0	0
Particuliers à leurs propres frais.....d		0	0
Autres stagiaires.....e		3576	94365
TOTAL (a + b + c + d + e).....(1)		9203	196916
F - 2. ACTIVITÉ EN PROPRE DE L'ORGANISME		Nombre de stagiaires	Nombre total d'heures de formation suivies par l'ensemble des stagiaires
Formés par votre organisme pour son propre compte.....a		5634	102743
Formés par votre organisme pour le compte d'un autre organisme.....b		3569	94173
TOTAL (a + b).....(2)		9203	196916
F - 3. OBJECTIF GÉNÉRAL DES PRESTATIONS DISPENSÉES		Nombre de stagiaires	Nombre total d'heures de formation suivies par l'ensemble des stagiaires
Formations visant un diplôme ou un titre à finalité professionnelle (hors certificat de qualification professionnelle) inscrit au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).....a		19	2158
dont de niveau I et II (licence, maîtrise, master, DEA, DESS, diplôme d'ingénieur).....		0	0
dont de niveau III (BTS, DUT, écoles de formation sanitaire et sociale.....)		19	2158
dont de niveau IV (BAC professionnel, BT, BP, BM.....)		0	0
dont de niveau V (BEP, CAP ou CFPA 1 ^{er} degré.....)		0	0
Formations visant un certificat de qualification professionnelle (CQP).....b		0	0
Formations visant une certification et/ou une habilitation inscrite à l'inventaire de la CNCP.....c		0	0
Autres formations professionnelles continues.....d		9170	194427
Bilans de compétence.....e		12	289
Actions d'accompagnement à la validation des acquis de l'expérience.....f		2	42
TOTAL (a + b + c + d + e + f).....(3)		9203	196916
F - 4. SPÉCIALITÉS DE FORMATION		Nombre de stagiaires	Nombre total d'heures de formation suivies par l'ensemble des stagiaires
Cinq principales spécialités de formation (indiquer la spécialité en clair)	Code		
Autres.....	999	7390	155694
Développement des capacités comportementales et relationnelles	413	743	11240
Spécialités plurivalentes des services	300	653	16593
Spécialités plurivalentes de la communication	320	338	5286
Formations générales	100	79	8103
Autres spécialités :		0	0
TOTAL :.....(4)		9203	196916

3.3. Egalité des chances

Le Groupe cherche activement à s'assurer que le personnel reflète toute la diversité de son environnement professionnel. Sa politique sur les droits de l'Homme édicte clairement sa responsabilité : garantir l'égalité des chances des salariés et assurer la reconnaissance et le respect de la diversité des individus et des opinions.

Son engagement en faveur de l'égalité et sa politique de non-discrimination se traduisent également par des initiatives spécifiques contre le harcèlement et la discrimination.

Cet engagement s'applique dans toutes les étapes de la gestion des ressources humaines, telles que l'embauche, la formation, l'avancement ou encore la promotion professionnelle des collaborateurs, etc.

Des engagements qui sont faits notamment dans l'optique de participer de manière volontaire à l'amélioration des conditions de travail et contribuer à l'évolution de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

3.4. Diversité

Le Groupe Freelance recrute ses salariés en privilégiant la diversité des profils. De plus, le groupe s'engage à offrir, tant aux nouveaux embauchés qu'à ses collaborateurs déjà en poste, des parcours professionnels variés et correspondant à leurs attentes.

Une politique volontariste qui a conduit le Groupe à entamer des démarches de progrès sur des sujets tels que la diversité, l'égalité des chances ou encore l'amélioration continue des conditions de travail.

Le Groupe encourage la libre expression des collaborateurs et respecte l'exercice des libertés dans la représentation du personnel, dans le cadre des différentes législations nationales applicables.

Afin de garantir que les règles de bonne conduite et d'éthique sont bien respectées dans toutes ses entités juridiques et par l'ensemble de ses collaborateurs, le Groupe procède régulièrement à des audits de contrôle internes et / ou externes.

Chaque collaborateur, dans le cadre des responsabilités qu'il exerce et du poste qu'il occupe est également invité à acquérir une connaissance suffisante des règles de droit et obligations applicables à ses activités professionnelles et à les observer de bonne foi.

Insertion des personnes handicapées

Afin de faciliter l'insertion des personnes à mobilité réduite, le Groupe n'hésite pas à s'approvisionner (fournitures de bureautique) auprès d'entreprises adaptées employant des personnes handicapées (Antilope, Les Ateliers Breton, etc).

Les indicateurs

En matière d'emploi :

- **l'effectif total et la répartition des salariés par sexe, par âge et par zone géographique**

SEXE	Hommes	Femmes	Total
2020	59	82	141
2019	49	63	112
2018	40	58	98
2017	44	59	103

AGE	Moins de 25 ans	25 à 29 ans	30 à 34 ans	35 à 39 ans	40 à 44 ans	45 à 49 ans	50 ans et +	Total
2020	18	25	33	21	12	15	17	141
2019	17	25	25	10	14	12	9	112
2018	10	31	20	12	8	10	7	98
2017	14	27	19	17	9	8	9	103

ZONE GEOGRAPHIQUE	2020	2019	2018	2017
Paris	112	87	81	87
Nantes	3	2	2	2
Nice	1	1	1	1
Lyon	7	8	3	3
Toulouse	5	4	3	2
Rennes	3	2	2	2
Bordeaux	2	1	1	1
Var	2	2	1	1
Strasbourg	3	3	2	2
Caen	1	1	1	1
Lille	1	1	1	1
Total	141	112	98	103

- **les embauches et les licenciements ;**

2020 : 27 entrées et 0 licenciement

2019 : 36 entrées et 0 licenciement

2018 : 54 entrées et 0 licenciement

2017 : 57 entrée et 8 licenciements

- les rémunérations et leur évolution ;

	2020	2019	2018	2017
Rémunérations moyennes annuelles	37 773,07€	29722,10€	31667,55€	28138,89€

En matière d'organisation du travail :

- **l'organisation du temps de travail**

Les collaborateurs du Groupe travaillent en moyenne 36 heures et 30 minutes réparties sur 5 jours travaillés. Afin de respecter la législation en matière de réduction du temps de travail, 8

jours de « repos RTT » sont accordés annuellement au prorata temporis. Ces jours s'ajoutent aux congés légaux ou conventionnels et au repos hebdomadaire habituel.

En matière de santé et de sécurité :

- **les conditions de santé et de sécurité au travail ;**
- **les accidents du travail, notamment leur fréquence et leur gravité, ainsi que les maladies professionnelles ;**

2020 : 1 accident du travail dont 1 accident de trajet

2019 : 5 accidents du travail dont 4 accidents de trajets comprenant 1 arrêt de travail

2018 : 0

2017 : 1 accident de travail avec 1 arrêt

- **l'absentéisme ;**

	2020	2019	2018	2017
Taux d'absentéisme	4.86%	4.24%	3.35%	2.66%

4. S'engager auprès de nos fournisseurs et sous-traitants

4.1. Gérer les risques fournisseurs

La gestion du risque fournisseur est une problématique adressée par les équipes achats depuis plusieurs années et s'inscrit dans les process de fonctionnement des différentes directions.

L'évaluation des risques (financiers, qualité, organisationnels, RSE ...) est traitée de manière progressive dans le cadre de l'homologation des fournisseurs.

4.2. Nourrir des relations de partenariat créatrices de valeurs

La stratégie du Groupe de nourrir des relations de partenariat créatrices de valeurs est faite de manière à garantir un approvisionnement respectueux des principes d'achats responsables.

En outre, le Groupe s'inscrit dans un modèle d'achats durables avec la volonté de développer des relations de long terme avec ses fournisseurs. En effet, entretenir des relations équilibrées avec ses fournisseurs représente un enjeu essentiel de responsabilité pour l'entreprise. Il s'agit donc d'un leitmotiv fort pour ses équipes.

Afin de concrétiser cet engagement, le Groupe a signé la « Charte Fournisseurs RSE – Anticorruption ».

4.3. Garantir l'intégrité de nos équipes / Encadrer leurs pratiques

Une vigilance particulière est portée à l'intégrité des équipes au contact des fournisseurs, avec la mise en place de :

- procédures internes
- formations spécifiques des nouveaux collaborateurs

- contractualisation et audits
- et dans un contexte économiquement très challengé, le respect des délais de paiement ; déterminant pour la pérennité financière des PME et fait l'objet d'une attention particulière du Groupe.

5. Améliorer l'empreinte environnementale

Le Freelance s'emploie, au niveau de l'ensemble de ses activités, à limiter au maximum son impact environnemental, notamment par l'utilisation de façon durable des ressources en eau, électricité, produits d'hygiène et de propreté mais également en réduisant la production de déchets.

5.1. Préserver l'environnement et réduire les déchets

La politique de gestion des déchets et de protection de l'environnement du Groupe a pour objectifs de :

- Réduire les quantités de déchets générés sur ses différents sites mais également chez les clients
- Sensibiliser les salariés au tri
- Limiter les gaspillages en eau et électricité.

5.2. Faire évoluer les comportements

Le Groupe s'est engagé à mobiliser ses salariés sur les économies d'énergie. Il favorise le co-voiturage et encourage ses salariés à prendre les transports en commun.

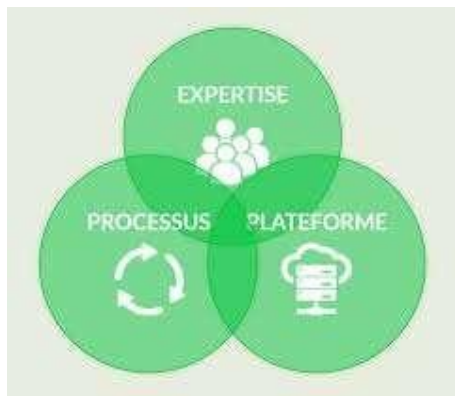
Charte

RELATIONS FOURNISSEURS RESPONSABLES

Liste alphabétique de la
Charte Relations fournisseurs responsables
A ce jour 2062 signataires

Du 11 février 2010 au 31 octobre 2019

ecovadis
Business Sustainability Ratings





FREELANCE.COM

Société Anonyme au capital de 2 953 494,80 euros

Siège social : 1, parvis de la Défense – 92044 Paris La Défense cedex

RCS Nanterre B 384 174 348 - SIRET 384 174 348 00076 - APE 6202 A

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'Assemblée Générale de la société FREELANCE.COM,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société FREELANCE.COM relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans l'annexe des comptes annuels :

- La note 1 « Faits marquants de la période et événements post clôture », page 7 de l'annexe des comptes annuels relative aux impacts de la crise sanitaire du COVID-19 sur les états financiers de la société.
- La note 2.1 « Participations, et autres titres immobilisés », page 9 de l'annexe des comptes annuels relative aux modalités d'évaluation de la société PROVIGIS qui n'est appréciée qu'en fonction de ses perspectives de croissance.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- Le chiffre d'affaires de l'activité opérationnelle est reconnu dans les conditions décrites dans la note 2.6 de l'annexe. Nous avons pris connaissance des procédures suivies par la société et avons testé leur efficacité au cours de l'exercice. Nous nous sommes également assurés, par sondages, de la correcte comptabilisation des charges directes correspondantes.
- Les titres de participation et mali techniques afférents, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2020 s'établit à 33,6 millions d'euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note 2.1 de l'annexe.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations par comparaison avec les réalisations et par entretien avec la direction financière, et à revoir les calculs effectués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration arrêté le 26 avril 2021 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Champs sur Marne et à Paris, le 30 avril 2021
Les Commissaires aux Comptes



Cabinet PÉRON et Associés
Jean François PÉRON
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie régionale de Paris



Comptabilité Audit Développement
Alexandre DROUHIN
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie régionale de Paris



free
lance
com

31 décembre
2020

COMPTES SOCIAUX

Table des matières

BILAN ACTIF	3
BILAN PASSIF.....	4
COMPTE DE RESULTAT	5
NOTE ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX	7
Note 1 - Faits marquants de la période et événements post clôture	7
Note 2 - Règles et Méthode d'évaluation	9
2.1. Participations, et autres titres immobilisés	9
2.2. Immobilisations incorporelles et corporelles	9
2.3. Provisions pour risques et charges.....	10
2.4. Créances et dettes.....	10
2.5. Valeurs mobilières de placement.....	10
2.6. Reconnaissance du chiffre d'affaires	10
2.7. Produits et charges exceptionnels.....	10
2.8. Indemnités de départ en retraite	10
Note 3 - Informations sur les postes du Bilan.....	11
3.1. Mouvements ayant affecté les divers postes de l'actif immobilisé.....	11
3.2. Créances et dettes d'exploitation	14
3.3. Capitaux propres	15
3.4. Provisions réglementées, pour risques et charges et pour dépréciation.....	16
3.5. Dettes financières	17
3.6. Comptes de régularisation.....	18
Note 4 - Informations sur les postes du résultat.....	19
4.1. Ventilation du chiffres d'affaires.....	19
4.2. Autres Produits d'exploitation	19
4.3. Détail des achats et charges externes	19
4.4. Détail du résultat financier	20
4.5. Détail du résultat exceptionnel.....	20
4.6. Déficit reportable.....	21

Note 5 - Autres informations.....	22
5.1. Engagements hors bilan.....	22
5.2. Effectif moyen	22
5.3. Honoraires des Commissaires aux comptes.....	22
5.4. Passifs éventuels.....	22
5.5. Informations sur les parties liées	22
5.6. Informations sur les attributions d'actions gratuites	23
Note 6 - Tableau des filiales et des participations.....	23

BILAN ACTIF

ACTIF en €	BRUT 31/12/2020	Amort et Provisions 31/12/2020	NET 31/12/2020	NET 31/12/2019
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement et assimilés				
Frais de développement				
Frais de recherche				
Concessions, brevets et droits similaires	4 046 065	1 094 727	2 951 338	2 002 646
Logiciels				
Fonds commercial	283 539	19 322	264 217	264 217
Autres immo.incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours	1 453 364		1 453 364	1 211 173
Avces/immob.incorporelles				
TOTAL Immobilisations incorporelles	5 782 968	1 114 049	4 668 919	3 478 036
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage	137 851	95 170	42 680	56 323
Autres immobilisations corporelles	769 168	546 655	222 514	250 034
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL Immobilisations corporelles	907 019	641 825	265 194	306 357
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Autres participations	29 153 423	724 035	28 429 388	13 627 388
Créances rattachées à des participations	99 040		99 040	104 654
Autres titres immobilisés	128 482		128 482	84 860
Prêts	139 159	15 838	123 321	123 321
Autres immobilisations financières	5 450 763		5 450 763	5 428 638
TOTAL Immobilisations financières	34 970 867	739 873	34 230 994	19 368 862
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	41 660 854	2 495 747	39 165 107	23 153 254
STOCKS ET EN-COURS				
CREANCES				
Avces & acptes versés/cmdes				
Créances clients	23 199 690	259 917	22 939 773	18 645 623
Autres créances	15 542 834		15 542 834	17 475 912
Capital sscrit appelé, n.versé				
TOTAL Créances	38 742 524	259 917	38 482 607	36 121 536
DISPONIBILITES ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	203 331		203 331	4 064
Disponibilités	11 600 903		11 600 903	10 087 745
Charges constatées d'avance	428 574		428 574	361 450
TOTAL Disponibilités et divers	12 232 807		12 232 807	10 453 258
TOTAL ACTIF CIRCULANT	50 975 331	259 917	50 715 414	46 574 794
Ecart de conversion - actif			1 581	
TOTAL ACTIF	92 636 185	2 755 663	89 882 103	69 728 049

BILAN PASSIF

PASSIF en €	31/12/2020	31/12/2019
SITUATION NETTE		
Capital social	2 913 896	2 891 571
Primes liées au capital	8 190 190	8 212 515
Réévaluation des immobilisations inc./corporelles		
Réserve légale	289 157	135 133
Réserves stat. & contractuelles	153 440	153 440
Réserves réglementées		
Autres réserves	16 787	16 787
Report à nouveau	5 706 018	-1 500 629
Résultat de l'exercice	6 042 959	7 360 671
TOTAL Situation nette	23 312 447	17 269 487
Subvention d'investissement		
Provisions réglementées	114 228	42 440
CAPITAUX PROPRES	23 426 675	17 311 927
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provision pour risques et charges	191 381	217 200
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	191 381	217 200
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles	11 426 226	11 408 726
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes financières auprès des établissements de crédit	12 217 867	564 079
Emprunts et dettes financières divers		
TOTAL Dettes financières	23 644 093	11 972 805
DETTES DIVERSES		
Avances reçues sur commandes	15 955	39 643
Fournisseurs et comptes rattachés	33 479 713	32 205 968
Dettes fiscales et sociales	8 469 937	7 199 988
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	521 766	603 878
TOTAL Dettes diverses	42 487 371	40 049 476
Produits constatés d'avance	132 583	171 874
DETTES	66 264 047	52 194 156
Ecart de conversion - passif		4 766
TOTAL PASSIF	89 882 103	69 728 049

COMPTE DE RESULTAT

COMPTE DE RESULTAT en €	France	Export	NET 31/12/2020	NET 31/12/2019
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	133 677 194	364 740	134 041 934	99 409 395
TOTAL Chiffre d'Affaires nets	133 677 194	364 740	134 041 934	99 409 395
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprise sur amortissements et provisions, transfert de charges			199 031	98 621
Autres produits d'exploitation			134 191	143 142
PRODUITS D'EXPLOITATION			134 375 155	99 651 158
CHARGES EXTERNES				
Achat de marchandises (et droits de douane)				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres charges et charges externes			132 069 718	98 100 644
TOTAL Charges externes			132 069 718	98 100 644
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES			290 955	198 590
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			227 591	259 713
Charges sociales			115 624	121 492
TOTAL Charges de personnel			343 215	381 205
DOTATION D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			613 493	261 055
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotation aux provisions sur actif circulant			23 810	286 438
Dotation aux provisions pour risques et charges				
TOTAL Dotations d'exploitation			637 303	547 493
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			-8 026	27 239
CHARGES D'EXPLOITATION			133 333 164	99 255 171
RESULTAT D'EXPLOITATION			1 041 991	395 988

COMPTE DE RESULTAT en €	NET 31/12/2020	NET 31/12/2019
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 041 991	395 988
Perte supportée ou bénéfice transféré		
Bénéfice attribué ou perte transférée		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	5 357 078	1 629 468
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		86
Autres intérêts et produits assimilés	10	125
Reprises sur provisions et transferts de charges		101 604
Différences positives de change	3 585	202
TOTAL Produits financiers	5 360 672	1 731 485
CHARGES FINANCIERES		
Dotations financières aux amortissements et provisions	92 406	188 185
Intérêts et charges assimilés	459 446	424 221
Différences négatives de change	915	4 750
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL Charges financières	552 768	617 156
RESULTAT FINANCIER	4 807 904	1 114 329
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	5 849 895	1 510 316
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	14 134	745
Produits exceptionnels sur opérations en capital	64 444	5 989 429
Reprises sur provisions et transferts de charges	57 400	1 216 874
TOTAL Produits exceptionnels	135 978	7 207 049
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	34 275	443 019
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		954 314
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	101 788	164 505
TOTAL Charges exceptionnelles	136 063	1 561 838
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-85	5 645 210
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôt sur les bénéfices	-193 149	-205 144
TOTAL DES PRODUITS	139 871 806	108 589 691
TOTAL DES CHARGES	133 828 846	101 229 021
RESULTAT NET	6 042 959	7 360 671

NOTE ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX

Les comptes annuels sont établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2014-03 du 5 juin 2014 modifié.

Les conventions suivantes ont notamment été respectées :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Aucune dérogation aux prescriptions comptables n'a été faite.

Tous les montants de l'annexe sont exprimés en euros ou en milliers d'euros (KEUR).

Les notes ci-dessous représentent l'annexe aux comptes sociaux au 31 décembre 2020 qui présentent un total de bilan de 89 882 103 euros et un bénéfice net de 6 042 959 euros.

Note 1 - Faits marquants de la période et évènements post clôture

En 2020, les principaux faits marquants sont les suivants :

Le Chiffre d'Affaires de FREELANCE.COM lié à son activité RM (Ressource Management) sur 2020 a progressé de 44% vs 2019.

FREELANCE.COM continue à investir dans des projets de digitalisation et d'automatisation afin d'améliorer ses process internes et ses offres commerciales.

Rapprochement avec la société INOP'S

Le 18 juin 2020, FREELANCE.COM a pris une participation majoritaire de 75% au capital de la société INOP'S, 1er réseau d'experts du numérique (70 000 experts).

Avec cette opération, FREELANCE.COM renforce significativement son expertise dans le digital, complète son offre de services (avec notamment une capacité accrue d'engagement au forfait, des offres dédiées au secteur public, la gestion de programmes de grande ampleur...) et pourra s'appuyer sur le plus important écosystème de 70 000 experts dans les PME et les start-up du numérique. FREELANCE.COM renforce ainsi sa position de leader du travail libéré et offre aux talents et aux entreprises davantage de solutions intelligentes pour faciliter la création de valeur et l'innovation.

Crise sanitaire du Covid19

Depuis le début de l'exercice 2020, une crise sanitaire mondiale liée au virus COVID-19 a éclaté. Ceci crée une situation sans précédent au niveau économique, social et opérationnel tant en France qu'à l'international.

FREELANCE.COM a adapté son organisation pour garantir le niveau de service attendu par ses clients, entreprises et talents, documenté dans un Plan de Continuité d'Activité (PCA), et ainsi sécurisé l'ensemble des prestations en cours, tout en préservant ses employés, et notamment :

- La mise en place du télétravail pour l'ensemble des salariés avec des outils dédiés,
- La production de documentations et formations spécifiques liée à la gestion de crise du covid19,
- La mise en place d'un service de continuité d'activités,
- Aucun recours au chômage partiel

A fin décembre, les impacts sur les activités de FREELANCE.COM semblent limités.

Souscription des prêts garantis par l'état (PGE)

Dans le contexte actuel de crise lié au Covid-19, le gouvernement français a mis en place de nombreuses mesures pour aider les sociétés à supporter les effets de la crise. Une de ces mesures est le Prêt Garanti par l'Etat (PGE). Ce prêt est un prêt bancaire à taux fixe dont 90% du montant emprunté est garanti par l'Etat via la Banque Publique d'Investissement (BPI). Après une période de franchise d'amortissement et d'intérêts d'une année, le prêt peut être amorti sur une durée de 1 à 5 ans selon le choix de la Société. Suivant la durée d'amortissement choisie et la taille de la Société, des taux d'intérêts seront définis. Actuellement ces taux ne sont pas encore définis.

Compte tenu des incertitudes liées à la crise, FREELANCE.COM a décidé de renforcer sa trésorerie pour s'accorder plus de flexibilité pour continuer à soutenir les indépendants qui lui font confiance et envisager, avec sérénité, ses développements futurs.

Ainsi au 31 décembre, FREELANCE.COM a souscrit et débloqué les fonds de PGE pour un montant de 12 M€, la trésorerie est présente dans les comptes en fin d'année. Les échéances de remboursement sont précisées au point 3.5.

Evènements post-clôture

- Signature d'un traité d'apport avec COWORKEES

Dans la continuité de sa croissance, FREELANCE.COM a signé le 5 mars 2021 un traité d'apport avec le groupe COWORKEES, plateforme qui accompagne les entreprises qui souhaitent travailler avec des freelances spécialistes du marketing et de la communication en France et en Suisse.

Ce rapprochement permet à FREELANCE.COM de renforcer sa communauté de talents externes de nouveaux profils spécialistes du marketing et de la communication, et ainsi de répondre toujours plus efficacement aux besoins des entreprises.

Lors de l'assemblée générale extraordinaire du 05 mars 2021, les actionnaires de FREELANCE.COM se sont prononcés en faveur d'un apport en nature de l'intégralité des titres de la société COWORKEES au profit de FREELANCE.COM et de l'augmentation de capital en découlant. En conséquence, afin de rémunérer cet apport, FREELANCE.COM annonce avoir augmenté son capital par l'émission de 494 986 actions au prix de 4,83 euros par action au profit des actionnaires de COWORKEES.

- Rapprochement avec la société TMC France

Par un communiqué de presse le 25 février 2021, FREELANCE.COM a annoncé sa volonté de renforcer son offre de services sur le marché de la formation via le projet de rachat de TMC France, organisme certifié Qualiopi. Ce rapprochement pourrait intervenir au cours du second trimestre 2021.

FREELANCE.COM souhaite renforcer son positionnement auprès des grands comptes et développer une offre globale d'opérateur de formation multi-expertise via les compétences de ses communautés d'indépendants et pure players. Cette stratégie d'extension de son offre s'inscrit dans un contexte de normalisation du secteur de la formation.

Note 2 - Règles et Méthode d'évaluation

2.1. Participations, et autres titres immobilisés

La valeur brute des titres est constituée par le coût d'achat incluant les frais accessoires, notamment d'avocats.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les dotations et reprises de provisions pour dépréciation des titres de participation et créances associées sont inscrites en résultat financier.

La valeur d'inventaire des filiales opérationnelles, autre que Provigis, est appréciée en fonction de critères de rentabilité et de développement.

La valeur d'inventaire de Provigis est appréciée en fonction de ses perspectives de croissance.

2.2. Immobilisations incorporelles et corporelles

La valeur brute des éléments incorporels et corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée ou de production des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition. Ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation légale ou libre.

Les actifs non amortissables de l'actif immobilisé sont, le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour tenir compte de la valeur actuelle de ces biens.

Les amortissements sont calculés sur la durée normale d'utilisation des biens selon le mode linéaire.

Les durées d'amortissements les plus généralement retenues sont les suivantes :

- logiciels	4 ans
- logiciel spécifique	3 à 5 ans
- installations générales, agencements, aménagements	5 ans
- matériel de bureau et informatique	3 ou 4 ans
- mobilier	8 ans

Les fonds commerciaux ne sont pas amortis (durée de vie illimitée) mais font l'objet d'un test de dépréciation annuel.

2.3. Provisions pour risques et charges

Ces provisions sont destinées à couvrir les risques et les charges que des événements survenus ou en cours rendent probables à la date d'établissement des comptes, dès lors que leur montant peut-être estimé avec une précision suffisante.

Les provisions sont évaluées à chaque clôture et font l'objet d'une reprise lors de leur utilisation (comptabilisation des charges correspondantes) ou de la disparition du risque initialement prévu.

2.4. Créances et dettes

Les créances et dettes sont évaluées à leur valeur nominale.

Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

2.5. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition.

Elles font, lorsque nécessaire, l'objet d'une provision calculée pour chaque ligne de titre d'une même nature, afin de ramener leur valeur au cours de bourse moyen du dernier mois, ou à leur valeur de négociation probable pour les titres non cotés. Conformément au principe de prudence, les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées en compte de résultat.

2.6. Reconnaissance du chiffre d'affaires

Les factures de prestations de services sont émises chaque mois au vu du rapport d'intervention signé du client et du prestataire concernant les prestations du mois précédent.

Aucun revenu n'est constaté pour des missions non encore réalisées quelle qu'en soit la durée.

2.7. Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte non seulement des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise mais également de ceux qui présentent un caractère exceptionnel eu égard à leurs montants.

2.8. Indemnités de départ en retraite

Les engagements liés aux indemnités de départ en retraite dues au personnel en activité sous contrat à durée indéterminée ne sont pas constatés sous forme de provision, ni mentionnés en engagements hors bilan du fait de leur caractère non significatif.

Note 3 - Informations sur les postes du Bilan

3.1. Mouvements ayant affecté les divers postes de l'actif immobilisé

Valeur brute des immobilisations	31/12/2019	Fusion	Acquisitions	Autre mouvements	31/12/2020
Logiciel acquis					
Logiciel spécifique	707 566			1 465 108	2 172 674
Site Internet Freelance.com	15 660				15 660
Autres	57 730				57 730
Marque Freelance.com	1 800 000		1		1 800 001
Fonds commercial	283 539				283 539
Immobilisation incorporelle en cours	1 211 173		1 707 300	-1 465 108	1 453 364
s/total immobilisations incorporelles	4 075 668		1 707 301		5 782 968
Agencement aménagement	137 851				137 851
Installations générales	219 008				219 008
Matériel de bureau, informatique, mobilier	494 248		55 913		550 161
s/total immobilisations corporelles	851 106		55 913		907 019

Les logiciels spécifiques comprennent notamment :

- Le développement des services de Data RSE sous la marque PROVIGIS et des services en freelance sur le marché mondial par FREELANCE.COM.
- Le nouvel outil de gestion TEOPHILE mis en service en toute fin d'exercice 2018 pour 479 K€, ayant vocation à s'inscrire dans une évolution du portage salarial vers de nouveaux services, a été déployé sur le 1^{er} semestre 2020. Pour mémoire une partie avait été dépréciée en 2019 pour 118 K€. La valeur nette de cet actif s'élève à 40 K€ au 31 décembre 2020.
- Le logiciel SMART a été mis en service en avril 2020 pour 1 028 K€. La valeur nette de cet actif s'élève à 776 K€ au 31 décembre 2020.
- Le logiciel PAYROLL a été mis en service en avril 2020 pour 372 K€. La valeur nette de cet actif s'élève à 281 K€ au 31 décembre 2020.

Ces logiciels spécifiques supportant l'exploitation font l'objet d'un amortissement linéaire, calculé sur une durée qui n'excède pas 5 ans.

Les immobilisations incorporelles en-cours sont principalement liées au développement de deux nouveaux projets informatiques majeurs pour le groupe, baptisés SMART (265 K€ au 31/12/2020) et TEOREME (1 014 K€ au 31/12/2020) afin d'améliorer ses process internes et ses offres commerciales.

Amortissements	31/12/2019	Fusion	Dotations	Reprises	31/12/2020
Logiciel acquis					
Logiciel spécifique	387 144		513 537		900 681
Site Internet Freelance.com	9 322		2 237		11 559
Autres	55 084		643		55 727
Marque Freelance.com					
Fonds commercial					
Immobilisation incorporelle en cours					
s/total immobilisations incorporelles	451 550		516 417		967 967
Agencement aménagement	81 528		13 642		95 170
Installations générales	68 289		25 146		93 435
Matériel de bureau, informatique, mobilier	394 933		58 287		453 220
s/total immobilisations corporelles	544 749		97 076		641 825

Dépréciations	31/12/2019	Fusion	Dotations	Reprises	31/12/2020
Logiciel acquis					
Logiciel spécifique	126 759				126 759
Site Internet Freelance.com					
Autres					
Marque Freelance.com					
Fonds commercial	19 322				19 322
Immobilisation incorporelle en cours					
s/total immobilisations incorporelles	146 081				146 081
Agencement aménagement					
Installations générales					
Matériel de bureau, informatique, mobilier					
s/total immobilisations corporelles					

Immobilisation financières

Immobilisations financières brutes	31/12/2019	Fusion/Apport	Augmentations	Diminutions	31/12/2020
PARTICIPATIONS					
ADMISSIONS ACCESS	1 431 876				1 431 876
ADMISSIONS ETUDES ET PROJETS	101 604				101 604
ADMISSIONS SAVOIR FAIRE	841 197				841 197
ADMISSIONS SUISSE	81 136				81 136
ADMISSIONS TECHNOLOGIES	15 000				15 000
ADMISSIONS TRANSITIONS	15 000				15 000
COWORKEES			7 285		7 285
ERGONOS CONSULTING	2 361 908				2 361 908
FREELANCE MAROC	944 827				944 827
FREELANCE UK	1				1
FREELANCE ONE	50 000				50 000
ADMISSIONS ONE	15 000				15 000
FREELANCE SERVICES	50 000				50 000
INOP'S			14 835 540		14 835 540
INSTITUT SAVOIR FAIRE			50 000		50 000
PROVIGIS	1 995 648				1 995 648
SAGE	3 360 000				3 360 000
TEOPHILE	45 000				45 000
VALOR CONSULTANTS	2 902 402				2 902 402
VALOR ONE	50 000				50 000
TOTAL Participations	14 260 598		14 892 825		29 153 423
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
Prêt Freelance.UK	104 654			-5 614	99 040
Actions propres et contrat liquidités *	139 079		64 194		203 273
Autres prêts (dont Effort de construction)	139 159				139 159
Mali technique affecté aux participations :					
- ADMISSIONS SAVOIR FAIRE	377 429				377 429
- SAGE	4 801 853				4 801 853
Dépôts et cautionnements	195 137		1 553		196 690
TOTAL Autres immobilisations financières	5 757 311		65 747	-5 614	5 817 444
TOTAL Immobilisations financières brutes	20 017 910		14 958 572	-5 614	34 970 867

* La société détient une partie de ses propres actions en application du contrat de liquidité confié à la société Gilbert Dupont. A la clôture de l'exercice 20, la société détient 30 762 de ses propres actions pour une valeur de 128 482 euros.

A la fin du 1^{er} semestre 2020, FREELANCE.COM a acquis 75% du capital et des droits de vote de la société INOP'S qui n'incluait aucun complément de prix.

Sur le second semestre 2020, FREELANCE.COM a créé la société INSTITUT SAVOIR FAIRE avec un capital de 50 000 euros, cette nouvelle société sera porteuse d'une offre dédiée à des offres de formation.

L'augmentation de 7 285 € correspond aux frais d'acquisition de la société COWORKEES en vue du Traité d'apport signé le 5 mars 2021. Les informations liées à cette opération figurent dans la note 1 des événements post-clôture.

Dépréciations Immobilisations financières	31/12/2019	Fusion	Dotations	Reprises	31/12/2020
PARTICIPATIONS					
AD'Missions Access	633 210		90 825		724 035
TOTAL Participations	633 210		90 825		724 035
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
Prêts (dont effort de construction)	15 838				15 838
TOTAL Autres immobilisations financières	15 838				15 838
TOTAL Dépréciations Immobilisations financières	649 048		90 825		739 873

Suite aux tests de dépréciation réalisés sur l'ensemble des entités du groupe, les titres de participation et, le cas échéant, le mali technique affecté de la société AD'Missions Access ont fait l'objet d'une dépréciation complémentaire pour 90 825 euros.

3.2. Créances et dettes d'exploitation

Etat des créances d'exploitation (Brut)	Montant	Un an au plus	Plus d'un an
CREANCES			
Créances clients	22 955 367	22 955 367	
Créances clients douteux	244 323	244 323	
Créances sociales			
Créances fiscales	7 876 813	7 876 813	
Groupe et associés	5 167 371	5 167 371	
Autres créances	2 498 650	2 498 650	
Charges constatées d'avance	428 574	428 574	
TOTAL Créances	39 171 098	39 171 098	

La société a recours aux services d'un factor. Au 31 décembre 2020, le solde des créances transmises au factor et non encore réglées par les clients s'élève à 25 766 818 euros contre 21 213 873 euros à fin 2019.

Le poste Clients et comptes rattachés connaît une augmentation en lien avec celle du chiffre d'affaires.

Les créances sur l'Etat correspondent principalement à des créances de TVA.

Etat des dettes d'exploitation (Brut)	Montant	Un an au plus	Plus d'un an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans
DETTES				
Avances reçues sur commandes	15 955	15 955		
Fournisseurs et comptes rattachés	33 479 713	33 479 713		
Dettes sociales - Personnel	50 085	50 085		
Dettes sociales - Organisme	41 858	41 858		
Dettes fiscales	8 069 652	8 069 652		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	308 342	308 342		
Autres dettes	521 766	521 766		
Produits constatés d'avance	132 583	132 583		
TOTAL Dettes	42 619 954	42 619 954		

Les dettes fiscales de 8 070 K€ sont essentiellement composées de la TVA collectée pour 7 889 K€.

3.3. Capitaux propres

Suite aux décisions du Conseil d'administration en date du 24 avril 2020, le capital social a été augmenté de 22 325.12 euros par émission de 279 064 actions nouvelles d'une valeur nominale de 0.08 euro. Comme conséquence, le capital social a été porté de 2 891 571 euros à 2 913 896 euros.

Au 31 décembre 2020, le capital social est composé de 36 423 699 actions d'une valeur nominale de 0.08 euro.

3.4. Provisions réglementées, pour risques et charges et pour dépréciation

Provisions réglementées, risques et charges et dépréciations	31/12/2019	Augmentations	Diminutions	Fusion	31/12/2020
Prov.régl.amort.dérogatoires	42 440	71 788			114 228
Provisions pour Risques et Charges	217 200	31 581	-57 400		191 381
Provisions pour dépréciations sur :					
- immobilisations incorporelles	146 081				146 081
- immobilisations corporelles					
- immobilisations financières	649 048	90 825			739 873
- comptes clients	429 176	23 810	-193 069		259 917
- autres créances	6 211		-6 211		
- valeurs mobilières					
TOTAL Provisions réglementées, risques et charges et dépréciations	1 490 155	218 005	-256 680		1 451 480

Impact en résultat	Dotations	Reprises
Résultat d'exploitation	23 810	-199 280
Résultat financier	92 406	
Résultat exceptionnel	101 788	-57 400
TOTAL Impact en résultat	218 005	-256 680

Les provisions et dépréciations concernent principalement quatre types de risques :

- Les risques sociaux de litiges avec le personnel à hauteur de 160 KEUR,
- Les risques commerciaux contractuels à hauteur de 30 K€
- Les risques clients de non recouvrement de créance à hauteur de 260 KEUR,
- Les risques liés à la perte de valeur des titres de participation pour 740 KEUR,
- Les risques technologiques liés aux développements informatiques en interne pour 146 K€.

3.5. Dettes financières

Etat des dettes financières (Brut)	Montant	Un an au plus	Plus d'un an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans
DETTE FINANCIERES				
Emprunts obligataires convertibles (1)	11 426 226	11 426 226		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	12 217 867	12 217 867		
Emprunts et dettes financières divers				
TOTAL Dettes financières	23 644 093	23 644 093		

(1) FREELANCE.COM a procédé le 22 décembre 2016 à l'émission de 10 548 984 obligations convertibles de 1,05 € de valeur nominale chacune, soit un emprunt obligataire global de 11 076 433,20 € entièrement souscrit par CBV. Chaque obligation convertible donne droit, à tout moment jusqu'à leur échéance de 5 ans, à 1 action nouvelle FREELANCE.COM. Les obligations convertibles portent intérêt à un taux de 3% l'an. Les obligations convertibles ne sont pas admises aux négociations sur le marché Euronext Growth Paris ni sur aucun autre marché boursier. Le complément des dettes financières pour 350 K€ concerne principalement les intérêts courus sur les obligations convertibles.

(2) Les emprunts bancaires sont constitués pour 12 M€ de PGE souscrits sur FREELANCE.COM. Les prêts PGE seront remboursés en 2021 pour la totalité.

3.6. Comptes de régularisation

COMPTES DE REGULARISATION		31/12/2020
CHARGES A PAYER SUR :		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses (1)		349 793
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		6 221 598
Dettes sociales		50 000
Dettes fiscales		175 113
RRA à accorder et Avoirs à établir		521 766
TOTAL Charges à payer		7 318 270
PRODUITS A RECEVOIR SUR :		
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		3 345 954
Avoirs non parvenus		26 850
TOTAL Produits à recevoir		3 372 804
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE :		
Produits d'exploitation		132 583
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
TOTAL Produits constatés d'avance		132 583
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE :		
Produits d'exploitation		428 574
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
TOTAL Charges constatées d'avance		428 574

(1) Correspond pour 332 K€ aux intérêts de l'emprunt obligataire à régler à la date d'anniversaire chaque année.

Note 4 - Informations sur les postes du résultat

4.1. Ventilation du chiffre d'affaires

Ventilation du CA	31/12/2020	31/12/2019	VARIATION
Activité Opérationnelle	131 781 414	96 897 585	36%
Activité Holding	2 260 520	2 511 810	-10%
TOTAL CA	134 041 934	99 409 395	35%

4.2. Autres Produits d'exploitation

Autres produits d'exploitation	31/12/2020	31/12/2019
Reprise dépréciation immobilisations incorporelles		5 488
Reprise provisions clients et risques	199 280	90 874
Divers	-249	2 259
TOTAL Reprise de provisions et transfert de charges	199 031	98 621
Redevances de Marque	134 130	143 004
Autres produits	60	138
TOTAL Autres produits	134 191	143 142
TOTAL Autres produits d'exploitation	333 221	241 763

4.3. Détail des achats et charges externes

Détail des achats et charges externes	31/12/2020	31/12/2019
Achats de prestations	125 862 937	91 140 411
Commissions des commerciaux	308 970	564 851
Honoraires	886 787	1 075 622
Autres	5 011 024	5 319 760
TOTAL Achats et charges externes	132 069 718	98 100 644

4.4. Détail du résultat financier

Le résultat financier se décompose en :

Produits financiers	31/12/2020	31/12/2019
Dividendes :	5 290 700	1 550 000
Intérêts comptes courants :	66 378	79 468
Produits des VMP et autres produits	10	211
Différences positives de change	3 585	202
Reprises sur provisions et transferts de charges		101 604
TOTAL Produits financiers	5 360 672	1 731 485

Charges financières	31/12/2020	31/12/2019
Intérêts et charges financières	4 182	18 548
Intérêts Emprunt Groupe CBV	332 293	332 293
CSF Facto	122 971	73 380
Pertes de change	915	4 750
Dotation provision R&C à caractère financier	1 581	
Dot/prov. Dépréciation. Titres	90 825	188 185
TOTAL Charges financières	552 768	617 156

Résultat financier	31/12/2020	31/12/2019
TOTAL Résultat financier	4 807 904	1 114 329

4.5. Détail du résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel se décompose en :

Produits exceptionnels	31/12/2020	31/12/2019
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Profits / antérieur		745
Autres produits exceptionnels	14 134	
TOTAL Produits except/ opération de gestion	14 134	745
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Cessions de titres interne suite à la réorganisation juridique		5 960 044
Prix de cession des immobilisations corporelles	250	
Boni/actions propres Gilbert DUPONT	64 194	29 385
TOTAL Produits except/ opération en capital	64 444	5 989 429
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Repr. Prov. risques & charge Except	57 400	1 216 874
TOTAL Produits exceptionnels	135 978	7 207 049

Charges exceptionnelles	31/12/2020	31/12/2019
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges except./oper.de gestion	21 883	63
Pénalités amendes Fisc. & Pénales		99 547
Pénalités Sociales	12 392	343 410
TOTAL Charges except/ opération de gestion	34 275	443 019
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Cessions de titres interne suite à la réorganisation juridique		954 314
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Dot/amort. except. immobilisations		117 961
Dot/amort. dérogatoire	71 788	10 544
Dot/prov. risques & charges except.	30 000	36 000
TOTAL Dotations except aux amortissement et provisions	101 788	164 505
TOTAL Charges exceptionnelles	136 063	1 561 838

Résultat exceptionnel	31/12/2020	31/12/2019
TOTAL Résultat exceptionnel	-85	5 645 210

4.6. Déficit reportable

Au 31 décembre 2020, notre société dispose d'un déficit reportable indéfiniment de 3 156 KEUR.

Compte tenu de la convention d'intégration fiscale en vigueur, chaque société fille comptabilise son impôt société comme si elle était imposée séparément. Par conséquent, les gains et les charges liés à l'intégration fiscale sont intégralement comptabilisés au sein de la société mère FREELANCE.COM. Sur 2020, une économie d'impôt de 220 K€ a ainsi été générée, correspondant principalement à l'IS des sociétés en déficit.

Note 5 - Autres informations

5.1. Engagements hors bilan

Engagements donnés	Montant en K€
Encours des créances clients cédées à un organisme d'affacturage	25 767
Remboursement de la franchise de loyer en cas de départ avant le 31/01/2023	738
Indemnités de départ à la retraite	N/S

Engagements reçus	Montant en K€
Garantie Actif Passif consentie par les cédants du Groupe SAVOIR FAIRE jusqu'au 16/06/2021	340

5.2. Effectif moyen

L'effectif moyen de la société au cours de l'exercice 2020 a été de 1 personne.

5.3. Honoraires des Commissaires aux comptes

Le montant des honoraires des Commissaires aux Comptes représentent 52 016 euros.

Honoraires des Commissaires aux comptes	Mission légale	Autres services	
ECA- NEXIA	24 316	2 700	27 016
CPA - CABINET PERON	25 000		25 000
	49 316	2 700	

5.4. Passifs éventuels

Tous les risques en cours au 31 décembre 2020 ont fait l'objet d'une provision.

5.5. Informations sur les parties liées

Toutes les transactions avec les parties liées sont conclues à des conditions normales de marché.

5.6. Informations sur les attributions d'actions gratuites

Date d'attribution	Nature	Nombre	Prix EUR	Actions pouvant être souscrites	Quantités souscrites au 31/12/20	Quantité restant au 31/12/20
18/05/2018	AGA (1)	327 164		279 064	-279 064	
19/04/2019	AGA (2)	306 000		306 000		306 000
30/04/2020	AGA (3)	528 000				
31/12/2016	OCA (4)	10 548 984	1,05	10 548 984		10 548 984

(1) Sur les 327 164 actions attribuées le 18/05/2019, 279 064 ont été acquises le 20/04/2020

(2) Les 306 000 actions ont été attribuées le 30/04/2020 et pourront être acquises en avril 2021

(3) Les 528 000 actions pourront être attribuées en avril 2021, en fonction de critères de performance (délai d'acquisition d'1 an)

(4) Les OCA sont décrites en note 4.9 ci-après

Note 6 - Tableau des filiales et des participations

Filiales	Pays	% détention	Capital social	Capitaux propres €	Chiffre d'affaires €	Résultat net €	Valeur brute des titres €	Valeur nette des titres €	Dividendes €	Prêt €
ADMISSIONS ACCESS	FRA	100	125 000 €	-138 146	3 629 967	-35 433	1 431 876	707 841		
ADMISSIONS ETUDES ET PRO	FRA	100	50 000 €	1 120 893	32 271 223	1 059 020	101 604	101 604	190 000	
ADMISSIONS SAVOIR FAIRE	FRA	100	38 500 €	-1 133 925	9 153 765	-650 644	841 197	841 197		
ADMISSIONS SUISSE	CHE	100	100 000 CHF	324 838	917 096	55 930	81 136	81 136		
ADMISSIONS TECHNOLOGIES	FRA	100	15 000 €	266 054	3 458 485	243 155	15 000	15 000	180 000	
ADMISSIONS TRANSITIONS	FRA	100	15 000 €	86 463	2 037 837	61 293	15 000	15 000	60 000	
ERGONOS CONSULTING	CHE	100	150 000 CHF	1 436 887	14 168 862	115 392	2 361 908	2 361 908		
FREELANCE MAROC	MAR	100	350 000 MAD	1 248 183	6 487 237	139 089	944 827	944 827		
FREELANCE UK	GBP	100	1 GBP	15 119	569 852	6 339	1	1		99 040
FREELANCE ONE	FRA	100	50 000 €	63 311	629 795	15 811	50 000	50 000		
ADMISSIONS ONE	FRA	100	15 000 €	-119 028	2 814 375	-7 882	15 000	15 000		
FREELANCE SERVICES	FRA	100	50 000 €	351 565	8 510 253	269 633	50 000	50 000	100 000	
INOP'S	FRA	75	316 472 €	4 867 113	65 641 881	2 232 497	14 835 540	14 835 540		
INSTITUT SAVOIR FAIRE *	FRA	100	50 000 €	50 000			50 000	50 000		
PROVIGIS	FRA	100	700 000 €	999 027	2 377 921	259 489	1 995 648	1 995 648	120 000	
SAGE	CHE	100	100 000 CHF	6 660 946	28 755 991	2 722 321	3 360 000	3 360 000	3 940 700	
TEOPHILE	FRA	90	50 000 €	-101 349	141 653	-151 349	45 000	45 000		
VALOR CONSULTANTS	FRA	100	2 126 600 €	2 954 056	26 300 785	629 597	2 902 402	2 902 402	700 000	
VALOR ONE	FRA	100	50 000 €	-304 515	3 424 083	-51 049	50 000	50 000		

La durée du premier exercice de la société INSTITUT SAVOIR FAIRE, créée en novembre 2020, a été fixée à 14 mois pour une clôture au 31 décembre 2021. Cette société ne présente par conséquent aucun chiffre d'affaires ni résultat net au 31 décembre 2020.

FREELANCE.COM

Société Anonyme au capital de 2 953 494,80 euros
Siège social : 1, parvis de la Défense – 92044 Paris La Défense cedex
RCS Nanterre B 384 174 348 - SIRET 384 174 348 00076 - APE 6202 A

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'Assemblée Générale de la société FREELANCE.COM,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société FREELANCE.COM relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1 « Faits marquants de la période et événements post clôture », pages 5 et 6 de l'annexe des comptes consolidés relative aux impacts de la crise sanitaire du COVID-19 sur les états financiers consolidés du groupe.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté :

- sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et des informations données dans les notes de l'annexe aux comptes consolidés ;
- et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, notamment pour celles relatives à l'écart d'acquisition qui figure au bilan au 31 décembre 2020 pour un montant net de 48,6 millions d'euros, ainsi qu'aux dettes envers les salariés.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration arrêté le 26 avril 2021.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Nous attestons que la déclaration consolidée de performance extra-financière prévue par l'article L. 225-102-1 du code de commerce figure dans les informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L.823-10 de ce code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes consolidés et doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;

- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à Champs sur Marne et à Paris, le 30 avril 2021
Les Commissaires aux Comptes



Cabinet PÉRON et Associés
Jean François PÉRON
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie régionale de Paris



Comptabilité Audit Développement
Alexandre DROUHIN
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie régionale de Paris

free
lance
com

31 décembre
2020

Comptes consolidés

Table des matières

BILAN	3
COMPTE DE RESULTAT	4
NOTE ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES	5
Note 1 - Faits marquants de la période et évènements post clôture	5
Note 2 - Principes et méthodes comptables – modalités de consolidation	7
2.1. Référentiel comptable.....	7
2.2. Modalités de consolidation	7
2.3. Méthodes et règles d'évaluation.....	8
Note 3 - Périmètre de consolidation	11
3.1. Périmètre de consolidation	11
3.2. Variation du périmètre	11
Note 4 - Informations sur les postes du bilan	12
4.1. Ecarts d'acquisition	12
4.2. Immobilisations incorporelles	12
4.3. Immobilisations corporelles	14
4.4. Immobilisations financières	14
4.5. Créances d'exploitation et comptes de régularisation	15
4.6. Valeurs mobilières de placement	15
4.7. Variation des capitaux propres	16
4.8. Provisions pour risques et charges et provisions pour dépréciation	17
4.9. Emprunts et dettes financières	18
4.10. Dettes d'exploitation	18
Note 5 - Informations sur les postes du compte de résultat.....	19
5.1. Ventilation du chiffre d'affaires	19
5.2. Autres produits d'exploitation.....	19
5.3. Détail des autres achats et charges externes	19
5.4. Détail des frais de personnel	20
5.5. Décomposition du résultat financier	20
5.6. Décomposition du résultat exceptionnel.....	21
5.7. Impôt sur les résultats et impôts différés	21

Note 6 - Autres informations.....	23
6.1. Engagements hors bilan.....	23
6.2. Passifs éventuels.....	23
6.3. Effectif permanent à fin décembre 2020	23
6.4. Honoraires des Commissaires aux comptes.....	24
6.5. Parties liées	24
Note 7 - Tableau de flux de trésorerie consolidé.....	25
Note 8 - Informations Pro Forma.....	26

BILAN

ACTIF en K€	§	31/12/2020	31/12/2019
Ecart d'acquisition	4.1	48 619	35 650
Capital Souscrit Non Appelé			
Immobilisations incorporelles	4.2	4 198	3 172
Immobilisations corporelles	4.3	426	405
Immobilisations financières	4.4	1 496	1 360
Actif immobilisé		54 739	40 587
Stocks et encours			
Créances clients	4.5	77 570	49 689
Actifs d'impôts différés	4.5	927	
Autres créances	4.5	20 313	13 369
Valeurs mobilières de placement	4.6	3 204	505
Disponibilités	7	50 083	26 119
Actif circulant		152 098	89 682
Comptes de régularisation	4.5	1 288	489
Total ACTIF		208 125	130 758

PASSIF en K€	§	31/12/2020	31/12/2019
Capital social		2 914	2 892
Primes d'émission, de fusion, d'apport		29 399	29 421
Réserves		7 299	1 606
Résultat Groupe		8 276	5 904
Titres en autocontrôle		-128	-85
Capitaux propres - Part du groupe	4.7	47 760	39 737
Intérêts minoritaires	4.7	1 165	
Autres Fonds Propres			
Provisions pour risques et charges	4.8	1 404	1 097
Emprunts et dettes financières	4.9	38 452	11 482
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4.10	66 848	34 729
Dettes fiscales et sociales	4.10	48 691	41 764
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	4.10	14	14
Autres dettes	4.10	1 944	1 126
Dettes		155 948	89 115
Comptes de régularisation		1 848	809
Total PASSIF		208 125	130 758

COMPTE DE RESULTAT

En K€	§	31/12/2020	31/12/2019
Chiffre d'affaires	5.1	325 017	237 127
Autres produits d'exploitation	5.2	1 062	1 011
Achats et variations de stocks			2
Autres achats et charges externes	5.3	208 559	113 056
Impôts et taxes		3 284	2 813
Charges de Personnel	5.4	103 319	113 074
Dotations aux amortissements des immobilisations		938	531
Dotations aux provisions	4.8	1 058	839
Charges d'exploitation		317 158	230 314
Résultat d'exploitation		8 921	7 824
Résultat financier	5.5	-724	-674
Résultat courant avant impôt		8 197	7 149
Résultat exceptionnel	5.6	1 183	-222
Impôts sur le résultat	5.7	-566	-1 024
Résultat des sociétés intégrées		8 814	5 904
Dotat. aux amortissements des écarts d'acquisition	4.1		
Résultat d'ensemble consolidé		8 814	5 904
Résultat groupe		8 276	5 904
Résultat hors groupe		538	
Résultat par action (en €)	2.3.10	0,23	0,16
Résultat dilué par action (en €)	2.3.10	0,18	0,13

NOTE ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES

Tous les montants de l'annexe sont exprimés en milliers d'euros (K€).

Les notes ci-dessous représentent l'annexe aux comptes consolidés au 31 décembre 2020 qui présentent un total de bilan de 208 125 K€ et un résultat net - part du groupe de 8 276 K€.

Note 1 - Faits marquants de la période et événements post clôture

Dynamique de croissance

Sur l'ensemble de l'exercice, le chiffre d'affaires consolidé de FREELANCE.COM s'est établi à 325 M€, en progression de +37 % par rapport au chiffre d'affaires de l'exercice 2019 (+17 % par rapport au chiffre d'affaires pro forma – Voir note 8).

En France, le chiffre d'affaires de FREELANCE.COM s'est inscrit en hausse de 52% (avec le rapprochement d'INOP'S à compter du 1^{er} juillet 2020) à 273.2 M€ (84% du total consolidé du Groupe).

A l'international (Allemagne, Maroc, Suisse), le chiffre d'affaires se maintient avec 51.8 M€ qui représentent 16% du chiffre d'affaires total de la période.

Rapprochement avec la société INOP'S

Le 18 juin 2020, FREELANCE.COM a pris une participation majoritaire de 75% au capital de la société INOP'S, 1^{er} réseau d'experts du numérique (70 000 experts). La prise de contrôle étant réputée effective au 30 juin 2020, INOP'S contribue aux flux d'activité et de résultat consolidés uniquement sur second semestre 2020.

Avec cette opération, FREELANCE.COM renforce significativement son expertise dans le digital, complète son offre de services (avec notamment une capacité accrue d'engagement au forfait, des offres dédiées au secteur public, la gestion de programmes de grande ampleur...) et pourra s'appuyer sur le plus important écosystème de 70 000 experts dans les PME et les start-up du numérique. FREELANCE.COM renforce ainsi sa position de leader du travail libéré et offre aux talents et aux entreprises davantage de solutions intelligentes pour faciliter la création de valeur et l'innovation.

Compte tenu de la date du rapprochement et de son caractère significatif dans les comptes consolidés du Groupe, la note 8 des annexes fournit une information Pro Forma et précise les modalités d'intégration dans les comptes du Groupe.

Crise sanitaire du Covid19

Depuis le début de l'exercice 2020, une crise sanitaire mondiale liée au virus COVID-19 a éclaté. Ceci crée une situation sans précédent au niveau économique, social et opérationnel tant en France qu'à l'international.

Le groupe FREELANCE.COM a adapté son organisation pour garantir le niveau de service attendu par ses clients, entreprises et talents, documenté dans un Plan de Continuité d'Activité (PCA), et ainsi sécuriser l'ensemble des prestations en cours, tout en préservant ses employés, et notamment :

- La mise en place du télétravail pour l'ensemble des salariés avec des outils dédiés,
- La production de documentations et formations spécifiques liée à la gestion de crise du covid19,
- La mise en place d'un service de continuité d'activités,

- Le recours au chômage partiel (996 K€ sur l'année 2020, comptabilisée en déduction des charges de personnel)

A fin décembre, les impacts sur les activités du groupe FREELANCE.COM semblent limités avec cependant un recul constaté sur l'activité de portage salarial.

Souscription des prêts garantis par l'état (PGE)

Dans le contexte actuel de crise lié au Covid-19, le gouvernement français a mis en place de nombreuses mesures pour aider les sociétés à supporter les effets de la crise. Une de ces mesures est le Prêt Garanti par l'Etat (PGE). Ce prêt est un prêt bancaire à taux fixe dont 90% du montant emprunté est garanti par l'Etat via la Banque Publique d'Investissement (BPI). Après une période de franchise d'amortissement et d'intérêts d'une année, le prêt peut être amorti sur une durée de 1 à 5 ans selon le choix de la Société. Suivant la durée d'amortissement choisie et la taille de la Société, des taux d'intérêts seront définis. Actuellement ces taux ne sont pas encore définis.

Compte tenu des incertitudes liées à la crise, Le Groupe a décidé de renforcer sa trésorerie pour s'accorder plus de flexibilité pour continuer à soutenir les indépendants qui lui font confiance et envisager, avec sérénité, ses développements futurs.

Ainsi au 31 décembre, le Groupe a souscrit et débloqué les fonds de PGE pour un montant de 26.7 M€ sur l'ensemble du groupe, la trésorerie est présente dans les comptes en fin d'année. Les échéances de remboursement sont précisées au point 4.9.

Autres faits marquants

Aucun autre évènement ayant eu, ou susceptible d'avoir, une incidence significative sur les comptes consolidés, ou de faire l'objet d'une mention dans la présente annexe, n'est à signaler.

Evènements post-clôture

- Signature d'un traité d'apport avec COWORKEES

Dans la continuité de sa croissance, le groupe a signé le 5 mars 2021 un traité d'apport avec le groupe COWORKEES, plateforme qui accompagne les entreprises qui souhaitent travailler avec des freelances spécialistes du marketing et de la communication en France et en Suisse.

Ce rapprochement permet à FREELANCE.COM de renforcer sa communauté de talents externes de nouveaux profils spécialistes du marketing et de la communication, et ainsi de répondre toujours plus efficacement aux besoins des entreprises.

Lors de l'assemblée générale extraordinaire du 05 mars 2021, les actionnaires de FREELANCE.COM se sont prononcés en faveur d'un apport en nature de l'intégralité des titres de la société COWORKEES au profit de FREELANCE.COM et de l'augmentation de capital en découlant. En conséquence, afin de rémunérer cet apport, FREELANCE.COM annonce avoir augmenté son capital par l'émission de 494 986 actions au prix de 4,83 euros par action au profit des actionnaires de COWORKEES.

- Rapprochement avec la société TMC France

Par un communiqué de presse le 25 février 2021, le groupe a annoncé sa volonté de renforcer son offre de services sur le marché de la formation via le projet de rachat de TMC France, organisme certifié Qualiopi. Ce rapprochement pourrait intervenir au cours du second trimestre 2021.

FREELANCE.COM souhaite renforcer son positionnement auprès des grands comptes et développer une offre globale d'opérateur de formation multi-expertise via les compétences de ses communautés d'indépendants et pure players. Cette stratégie d'extension de son offre s'inscrit dans un contexte de normalisation du secteur de la formation.

Note 2 - Principes et méthodes comptables – modalités de consolidation

2.1. Référentiel comptable

Les comptes consolidés sont établis en conformité avec les principes comptables applicables en France et avec les règles de consolidation définies dans le règlement n° 99-02 du Comité de Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions suivantes ont notamment été respectées :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2.2. Modalités de consolidation

2.2.1. Méthodes de consolidation

Les comptes des sociétés sur lesquelles FREELANCE.COM exerce, directement ou indirectement, de droit ou de fait, un contrôle exclusif sont consolidés par intégration globale. Les entités sans activité ou sans actif significatif ne sont toutefois pas consolidées.

Les sociétés contrôlées conjointement par plusieurs actionnaires sont intégrées proportionnellement au pourcentage de contrôle.

Les sociétés dans lesquelles FREELANCE.COM exerce une influence notable, présumée lorsque la détention est supérieure à 20 % du capital, sont mises en équivalence.

La date de clôture des comptes consolidés est celle de la société mère du groupe, soit le 31 décembre de chaque année, et correspond à la date de clôture de chacune des entités incluses dans le périmètre de consolidation.

2.2.2. Traitement des écarts de première consolidation

Les écarts de première consolidation constatés à l'occasion des prises de participation correspondent à la différence entre la juste valeur du prix d'acquisition et la quote-part de situation nette acquise retraitée. Ils sont ventilés sur les postes d'actifs et de passifs appropriés.

Le solde non affecté positif de ces écarts est présenté à l'actif du bilan sous la rubrique « écart d'acquisition ».

La durée d'utilisation de l'écart d'acquisition positif est déterminée à partir de l'analyse documentée des caractéristiques pertinentes de l'opération d'acquisition concernée. Lorsqu'il n'y a pas de limite prévisible à la durée pendant laquelle l'écart d'acquisition procurera des avantages économiques au groupe, ce dernier n'est pas amorti. Lorsqu'il existe, lors de l'acquisition, une limite prévisible à sa durée d'utilisation, l'écart d'acquisition est amorti linéairement sur cette durée.

Les écarts d'acquisition sont analysés à chaque clôture afin d'apprécier leur valeur nette et d'appliquer éventuellement une dépréciation lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable, les dépréciations comptabilisées n'étant jamais reprises.

L'évaluation des écarts d'acquisition des filiales opérationnelles est appréciée en fonction de critères de rentabilité et de développement. Pour les filiales de portage, ces critères sont appliqués à l'ensemble du pôle.

Lorsque la différence de consolidation est négative, elle est inscrite en « provisions » au passif du bilan et est rapportée au résultat selon une durée tenant compte de sa nature.

2.2.3. Conversion des comptes des sociétés étrangères n'appartenant pas à la zone Euro

La conversion en euros des comptes des sociétés étrangères a été effectuée de la manière suivante :

- les éléments non monétaires, à l'exception des capitaux propres, et les éléments monétaires du bilan ont été convertis au cours de change à la date de clôture de l'exercice ; les capitaux propres ont été convertis au cours historique ;
- l'ensemble des produits et des charges a été converti au cours de change moyen de la période considérée.

2.3. Méthodes et règles d'évaluation

2.3.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont valorisées à leur coût historique d'achat ou de production ou à leur juste valeur à la date d'acquisition de la filiale qui en est propriétaire.

Elles comprennent principalement :

- les marques et les noms de domaine FREELANCE.COM dont la valeur d'inventaire est appréciée chaque année en fonction des perspectives du groupe, et qui ne font l'objet d'aucun amortissement,
- les logiciels spécifiques

Les logiciels sont amortis selon le mode linéaire sur leur durée de vie qui n'excède pas 5 ans.

2.3.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont valorisées à leur coût historique d'acquisition ou à leur juste valeur à la date d'acquisition de la filiale qui en est propriétaire.

Elles font l'objet d'un amortissement économique calculé selon le mode linéaire en fonction de leur durée de vie estimée. Les taux habituels retenus sont les suivants :

- | | |
|--|------------|
| • agencements et installations générales | 5 ans |
| • matériel de bureau et informatique | 3 à 4 ans |
| • mobilier | 8 à 10 ans |

Les entités du groupe n'utilisent pas de manière significative le crédit-bail comme mode de financement des immobilisations.

2.3.3. Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Les créances et dettes libellées en monnaie étrangère sont converties et comptabilisées suivant les cours de change à la clôture de l'exercice ou de la période, les écarts de conversion en résultant sont comptabilisés en produits ou charges financières.

Les créances font l'objet, le cas échéant, d'une provision pour dépréciation pour tenir compte des difficultés de recouvrement et de contentieux.

FREELANCE.COM et INOP'S ont recours aux services d'un factor (Cf. note 6.1).

2.3.4. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition.

Elles font l'objet d'une provision pour dépréciation dans le cas où leur valeur de réalisation à la date de clôture est inférieure au coût d'acquisition.

2.3.5. Provisions pour risques et charges

Les risques et charges sont provisionnés au mieux de notre connaissance, dès lors qu'un événement survenu ou en cours les rendent probables à la date d'établissement des comptes et que leur montant peut être estimé avec une précision suffisante.

Les provisions sont évaluées à chaque clôture et font l'objet d'une reprise lors de leur utilisation (comptabilisation des charges correspondantes) ou de la disparition du risque initialement prévu.

2.3.6. Provisions pour indemnités de fin de carrière

Les engagements liés aux indemnités de départ à la retraite dues au personnel permanent en activité sous contrat à durée indéterminée sont provisionnées. L'évaluation de ces engagements résulte d'une estimation actuarielle des droits potentiels acquis par les salariés à la date du bilan, en application des dispositions prévues par la convention collective et de la prévision d'un départ à 65 ans à l'initiative du salarié.

Cette estimation tient compte notamment d'hypothèses d'espérance de vie, de rotation des effectifs, d'évolution des salaires et d'une actualisation des sommes à verser.

2.3.7. Comptabilisation du chiffre d'affaires et de la marge

Le chiffre d'affaires et la marge associée sont pris en compte mensuellement, au fur et à mesure de la réalisation des missions.

2.3.8. Résultat exceptionnel

Les produits et charges exceptionnels du compte de résultat consolidé incluent les éléments exceptionnels provenant des activités ordinaires et les éléments extraordinaires. Les éléments exceptionnels provenant de l'activité ordinaire sont ceux dont la réalisation n'est pas liée à l'exploitation courante de l'entreprise, soit parce qu'ils sont anormaux dans leur montant ou leur incidence, soit parce qu'ils surviennent rarement.

2.3.9. Impôts différés

Les impôts différés sont déterminés selon la méthode du report variable aux taux d'impôt en vigueur à la clôture de l'exercice. Ils sont calculés sur les différences temporaires existant entre les valeurs comptable et fiscale des actifs et des passifs, ainsi que sur les retraitements pratiqués en consolidation, dans la mesure où ils sont significatifs.

Les impôts différés actifs liés aux déficits fiscaux reportables ne sont retenus que dans la mesure où leur récupération est probable dans un avenir raisonnable.

2.3.10. *Résultat par action*

Deux types de résultats sont présentés : le résultat par action et le résultat dilué par action.

Le résultat par action est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions composant le capital en circulation pendant la période. Les actions en circulation sont les actions émises, hors actions propres rachetées par FREELANCE.COM et incluses dans les capitaux propres.

Pour le calcul du résultat dilué par action, le nombre moyen pondéré d'actions est modifié pour tenir compte de l'effet éventuel de dilution des actions à émettre dans le cadre de la conversion des instruments dilutifs en circulation.

Ce calcul n'est pas réalisé en situation intermédiaire.

Les instruments dilutifs existant à la date du 31 décembre 2020 sont récapitulés dans le tableau ci-dessous :

Date d'attribution	Nature	Nombre	Prix EUR	Actions pouvant être souscrites	Quantités souscrites au 31/12/20	Quantité restant au 31/12/20
18/05/2018	AGA (1)	327 164		279 064	-279 064	
19/04/2019	AGA (2)	306 000		306 000		306 000
30/04/2020	AGA (3)	528 000				
31/12/2016	OCA (4)	10 548 984	1,05	10 548 984		10 548 984

(1) Sur les 327 164 actions attribuées le 18/05/2019, 279 064 ont été acquises le 20/04/2020

(2) Les 306 000 actions ont été attribuées le 30/04/2020 et pourront être acquises en avril 2021

(3) Les 528 000 actions pourront être attribuées en avril 2021, en fonction de critères de performance (délai d'acquisition d'1 an)

(4) Les OCA sont décrites en note 4.9 ci-après

Note 3 - Périmètre de consolidation

3.1. Périmètre de consolidation

L'ensemble des sociétés dans lesquelles FREELANCE.COM exerce, directement ou indirectement, un contrôle de droit ou une influence notable a été consolidé.

La liste des sociétés consolidées au 31 décembre 2020 ainsi que les pourcentages d'intérêts détenus par le groupe sont présentés ci-après ; elles sont toutes consolidées en intégration globale.

Suite à l'acquisition d'INOP'S, le nouvel ensemble est désormais constitué de 22 sociétés avec l'intégration en consolidation de TEOPHILE, dédiée à de nouvelles offres de portage salarial.

Entité	Siège social	SIREN	% intérêts N	% intérêts N-1
ADMISSIONS ACCESS	Paroi Nord de la Grande Arche - 1 parvis de la Défense 92044 Paris La Défense	478 676 901	100,00	100,00
ADMISSIONS ETUDES ET PROJETS	Tour de l'Horloge 4 place L.Armand 75603 Paris cdx 12	487 531 659	100,00	100,00
ADMISSIONS SAVOIR FAIRE	Paroi Nord de la Grande Arche - 1 parvis de la Défense 92044 Paris La Défense	413 598 632	100,00	100,00
ADMISSIONS SUISSE	Rue François-Perréard 20, 1225 Chêne Bourg (Suisse)		100,00	100,00
ADMISSIONS TECHNOLOGIES	9 place Alphonse Jourdain 31000 Toulouse	808 257 026	100,00	100,00
ADMISSIONS TRANSITIONS	107 Avenue Henri Freville 35200 Rennes	808 112 833	100,00	100,00
EGO INTERIM	221 boulevard Zerktouni Casablanca (Maroc)		100,00	100,00
EGO RECRUTEMENT	221 boulevard Zerktouni Casablanca (Maroc)			100,00
ERGONOS CONSULTING	Rue François-Perréard 20, 1225 Chêne Bourg (Suisse)		100,00	100,00
ERGONOS GERMANY	Friedrichstraße 95, 10117 Berlin (Allemagne)		100,00	100,00
FREELANCE MAROC	221 boulevard Zerktouni Casablanca (Maroc)		100,00	100,00
FREELANCE UK	c/o James Cowper Kreston, Reading Bridge House, George Street, Reading, Berkshire, England, RG1 8LS		100,00	100,00
FREELANCE.COM		384 174 348	100,00	100,00
FREELANCE ONE	Paroi Nord de la Grande Arche - 1 parvis de la Défense	431 960 251	100,00	100,00
ADMISSIONS ONE	92044 Paris La Défense	837 521 442	100,00	100,00
FREELANCE SERVICES		517 703 385	100,00	100,00
INOP'S	9 Boulevard Gouvion St Cyr - 75017 Paris	513 082 503	75,00	
PROVIGIS	Paroi Nord de la Grande Arche - 1 parvis de la Défense 92044 Paris La Défense	431 960 251	100,00	100,00
SAGE	Rue François-Perréard 20, 1225 Chêne Bourg (Suisse)		100,00	100,00
TEOPHILE		839 240 322	90,00	
VALOR CONSULTANTS	Paroi Nord de la Grande Arche - 1 parvis de la Défense 92044 Paris La Défense	311 810 816	100,00	100,00
VALOR ONE		505 317 503	100,00	100,00

3.2. Variation du périmètre

FREELANCE.COM a acquis 75 % du capital et des droits de vote INOP'S fin juin 2020.

Cette opération a généré un écart d'acquisition de :

Prix d'acquisition des titres :	14 836 K€
Quote-part dans la juste valeur des actifs nets acquis	- 1 867 K€
Ecart d'acquisition INOP'S au 31/12/2020	12 969 K€

Le contrat d'acquisition d'INOP'S n'incluait aucun complément de prix.

L'incidence de cette acquisition sur les comptes consolidés du groupe est mesurable à travers l'information « Variation de périmètre » dans les différentes notes de la présente annexe aux comptes consolidés.

Note 4 - Informations sur les postes du bilan

4.1. Ecarts d'acquisition

Sociétés acquises	Pays	Année d'acquisition	Ecart initial en KEUR	Valeur nette 31/12/2019	Augmentation 31/12/2020	Dépréciation 31/12/2020	Valeur nette 31/12/2020
BRANCHE PORTAGE	FRA	2016	35 035	35 035			35 035
POLE MAROC	FRA	2018	615	615			615
INOPS	FRA	2020	12 969		12 969		12 969
			48 619	35 650	12 969		48 619

Le Groupe FREELANCE.COM procède annuellement à un test de dépréciation à la clôture de chaque exercice. Celui-ci n'a conduit à aucune dépréciation fin 2020.

4.2. Immobilisations incorporelles

Valeurs brutes en K€	Ouverture	Augmentation	Diminutions	Variation de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Frais d'établissement et assimilés	3	1				4
Frais de recherche et de développement						
Concession, brevets et droits similaires	3 075	2		699	1 465	5 241
Fonds commercial	481					481
Autres immo.incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours	1 211	1 707			-1 465	1 453
Immobilisations incorporelles brutes	4 770	1 710		699	-	7 179

Amortissements et provisions	Ouverture	Augmentation	Diminutions	Variation de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Amort.des frais d'établissement	-1	-1				-2
Frais de recherche et de développement						
Concession, brevets et droits similaires	-1 412	-621	59	-673	0	-2 647
Amort.fonds commercial	-185	-148				-333
Amort.autres immo.incorporelles.						
Immobilisations incorporelles en cours						
Amortissements et provisions	-1 598	-770	59	-673		-2 981

Valeurs nettes	Ouverture	Augmentation	Diminutions	Variation de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Frais d'établissement et assimilés	2	0				2
Frais de recherche et de développement						
Concession, brevets et droits similaires	1 662	-619	59	27	1 465	2 594
Fonds commercial	297	-148				148
Autres immo.incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours	1 211	1 707			-1 465	1 453
Valeurs nettes	3 172	940	59	27	0	4 198

Le poste « concessions, brevets et droits similaires » comprend notamment :

- La marque « FREELANCE.COM » ainsi que les marques et noms de domaine associés évalués à 1 260 K€ lors de leur première consolidation en 2002, évaluation confirmée depuis par un test annuel de dépréciation.
- Les logiciels spécifiques permettant :
 - le développement des services de Data RSE sous la marque PROVIGIS et des services en freelance sur le marché mondial par FREELANCE.COM.
 - Le nouvel outil de gestion mis en service en toute fin d'exercice 2018 pour 479 K€, ayant vocation à s'inscrire dans une évolution du portage salarial vers de nouveaux services a été déployé sur le 1^{er} semestre 2020. Pour mémoire une partie avait été dépréciée en 2019 pour 118 K€. La valeur nette de cet actif s'élève à 40 K€ au 31 décembre 2020.
 - Le logiciel SMART a été mis en service en avril 2020 pour 1 028 K€. La valeur nette de cet actif s'élève à 776 K€ au 31 décembre 2020.
 - Le logiciel PAYROLL a été mis en service en avril 2020 pour 372 K€. La valeur nette de cet actif s'élève à 281 K€ au 31 décembre 2020.

Ces logiciels spécifiques supportant l'exploitation font l'objet d'un amortissement linéaire, calculé sur une durée qui n'excède pas 5 ans.

- L'acquisition fin 2018 d'un fonds commercial pour 445 K€ de prestations de services auprès de CBV assorti d'un amortissement en linéaire sur 3 ans à compter du 1^{er} janvier 2019. La valeur nette de cet actif s'élève à 148 K€ au 31 décembre 2020.
- Les immobilisations incorporelles en-cours sont principalement liées au développement de deux nouveaux projets informatiques majeurs pour le groupe, baptisés SMART (265 K€ au 31/12/2020) et TEOREME (1 014 K€ au 31/12/2020) afin d'améliorer ses process internes et ses offres commerciales.

4.3. Immobilisations corporelles

Valeurs brutes en K€	Ouverture	Augmentation	Diminutions	Variation de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel, outillage	160					160
Autres immobilisations corporelles	1 208	148	-56	109	0	1 409
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
Valeurs brutes	1 368	148	-56	109	0	1 569

Amortissements et provisions	Ouverture	Augmentation	Diminutions	Variation de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel, outillage	-104	-14				-118
Autres immobilisations corporelles	-859	-155	37	-48	-1	-1 026
Dépréciation immo.corporelles						
Avances et acomptes						
Amortissements et provisions	-963	-168	37	-48	-1	-1 143

Valeurs nettes	Ouverture	Augmentation	Diminutions	Variation de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel, outillage	56	-14				43
Autres immobilisations corporelles	349	-6	-19	61	-	384
Dépréciation immo.corporelles						
Avances et acomptes						
Valeurs nettes	405	-20	-19	61	-	426

4.4. Immobilisations financières

Le poste « Immobilisations financières » se décompose comme suit en valeurs nettes au 31 décembre 2020 :

Valeurs en K€	Ouverture	Augmentation	Diminution	Variation de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Titres non consolidés	45	57	-		-45	57
Créances rattachées à des participations						
Prêts	586		-86	2		501
Dépôts et garanties versées	398	6	-2	185	-3	584
Autres créances immobilisées	331	22	-2		1	353
Total	1 360	85	-91	187	-47	1 496

La ligne des titres non consolidés correspond pour 50 K€ à la création d'une nouvelle société (INSTITUT SAVOIR FAIRE) toute fin 2020 qui n'est pas encore consolidée (impact N/S).

Les prêts correspondent aux sommes versées au titre du 1% construction par les sociétés de portage salarial.

Au 31 décembre 2020, les dépôts de garantie se montent à 584 K€ avec 185 K€ issus de l'acquisition d'INOP'S. Ils comprennent principalement des dépôts de garantie versés dans le cadre de contrats de location mobilière (dont 112 K€ sur FREELANCE.COM pour les bureaux situés à la Grande Arche de la Défense) et de cautions versées par la filiale marocaine d'intérim.

Les autres créances immobilisées sont issues des filiales suisses pour 276 K€ (contre garanties clients) et de la société FREELANCE.COM pour 75 K€ (contrat de liquidité).

4.5. Créances d'exploitation et comptes de régularisation

Valeurs en K€	Montant brut	Dépréciation	31/12/2020	31/12/2019
Créances clients	79 543	-1 972	77 570	49 689
Actifs d'impôt différé	927		927	
Créances sociales	310		310	326
Créances fiscales	16 407		16 407	8 846
Autres créances	1 127		1 127	484
Factor	2 469		2 469	3 712
Total autres créances	20 313		20 313	13 369
Charges constatées d'avance	1 288		1 288	489
TOTAL GENERAL	102 071	-1 972	100 099	63 548

L'essentiel des créances d'exploitation est à échéance à moins d'un an à l'origine. Les créances sur l'Etat comprennent principalement la TVA déductible pour 14 007 K€ et des crédits et avances d'impôts de 2 400 K€. Les comptes de Factor représentent notamment les sommes laissées en garantie au Factor jusqu'au paiement par les clients des factures cédées.

Les actifs d'impôt différé sont également à échéance de moins d'un an pour 560 K€ et entre 1 an et 5 ans pour le solde de 367 K€.

NB : Les créances clients ne tiennent pas compte des créances cédées au factor. Au 31/12/2020, l'encours d'affacturage s'élève à 25 767 K€ pour 21 214 K€ au 31/12/2019.

4.6. Valeurs mobilières de placement

Valeurs en K€	Montant brut	Dépréciation	31/12/2020	31/12/2019
Valeurs mobilières de placement	3 204		3 204	505

4.7. Variation des capitaux propres

Valeurs en K€	Capital	Réserves + Primes	Titres en autocontrôle	Résultats	Ecart de conversion	Total part groupe	Intérêts minoritaires
Capitaux propres N-2	2 862	26 375	-86	4 448	-80	33 519	
Affectation en réserves		4 448		-4 448			
Engagement Retraites							
Variation de capital	30	-30				0	
Variation de titres en autocontrôle			1			1	
Variation de périmètre							
Résultat N-1				5 904		5 904	
Variation des écarts de conversion					314	314	
Capitaux propres N-1	2 892	30 793	-85	5 904	233	39 737	
Affectation en réserves		5 904		-5 904			
Engagement Retraites		-90				-90	
Variation de capital	22	-22					
Variation de titres en autocontrôle			-44			-44	
Variation de périmètre							627
Résultat N				8 276		8 276	538
Variation des écarts de conversion					-120	-120	
Capitaux propres N	2 914	36 584	-128	8 276	113	47 759	1 165

Le nombre d'actions composant le capital social de FREELANCE.COM SA se détaille comme suit :

	Nb d'actions	Valeur nominale
Au 31/12/2019	36 144 635	0,08 €
Au 31/12/2020	36 423 699	0,08 €

Depuis le 1^{er} janvier 2020, le capital social de FREELANCE.COM a été augmenté de 22 K€ par émission de 279 064 actions nouvelles d'une valeur nominale de 0,08 euro chacune (Attribution Gratuite d'Actions AGA).

Il passe ainsi de 2 892 K€ euros composé de 36 144 635 actions d'une valeur nominale de 0,08 euro à 2 914 K€ composé de 36 423 699 actions de 0,08 euro de valeur nominale.

Au titre des opérations décrites ci-dessus, la prime d'émission de FREELANCE.COM a diminué d'un montant total de 22 K€.

La société FREELANCE.COM détient une partie de ses propres actions en application du contrat de liquidité confié à la société Gilbert Dupont. Au cours de l'exercice 2020, FREELANCE.COM a acheté 460 038 titres et en a vendu 465 558. Au 31 décembre 2020, elle détient 30 762 titres valorisés à leur prix d'achat, soit 128 K€, selon la méthode FIFO (Premier Entrée Premier Sorti). Les plus-values ou moins-values de cession sont constatées directement en résultat.

4.8. Provisions pour risques et charges et provisions pour dépréciation

Valeurs en K€	Ouverture	Augmentation	Diminutions (1)	Variation de périmètre (2)	Autres mouvements(3)	Clôture
Provisions pour Risques et Charges	1 097	378	-1 144	946	127	1 404
Provisions pour dépréciations sur :						
- immobilisations incorporelles	127		-59	155		223
- immobilisations corporelles						
- immobilisations financières	16	14				30
- comptes clients	1 912	719	-706	41	5	1 972
- autres créances	6		-6			
- valeurs mobilières						
Total	3 158	1 112	-1 915	1 142	132	3 629

Impact en résultat

Résultat d'exploitation
 Résultat financier
 Résultat exceptionnel

	Dotations	Reprises
Résultat d'exploitation	1 058	-853
Résultat financier	14	
Résultat exceptionnel	40	-1 062
	1 112	-1 915

- (1) les provisions reprises correspondent pour l'essentiel au solde du litige opposant INOP'S à l'administration fiscale (634 K€)
- (2) la colonne variation de périmètre correspond principalement au litige opposant INOP'S à l'administration fiscale (667 K€)
- (3) les autres mouvements concernent principalement les variations des cours de devises et la 1^{ère} comptabilisations des IFC dans les comptes consolidés

Les provisions et dépréciations concernent principalement six types de risque :

- Les risques réglementaires (fiscalité, Urssaf, etc.) pour un montant de 302 K€
- Les risques clients de non recouvrement de créance à hauteur de 1 972 K€
- Les risques sociaux de litiges avec le personnel à hauteur de 576 K€
- Les risques commerciaux contractuels pour 136 K€
- Les risques technologiques liés aux développements informatiques pour 223 K€
- Les indemnités de fin de carrière pour 390 K€ (dont INOP'S pour 233 K€ et périmètre historique 157 K€, déterminée avec les principales hypothèses suivantes : taux d'actualisation de 0.34 % et taux d'évolution des rémunérations de 2%)

Les dotations et reprises de provision d'exploitation concernent principalement le risque de non recouvrement des créances clients.

Les dotations et reprises de provision qui impactent le résultat exceptionnel sont détaillées dans la note 5.6 et concernent principalement les autres risques.

4.9. Emprunts et dettes financières

Valeurs en K€	Montant brut	Moins d'un an	Plus d'un an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires	11 076	11 076		
Emprunts bancaires	26 980	12 080	12 400	2 500
Concours bancaires courants	29	29		
Autres dettes financières	367	367		
Emprunts et dettes financières	38 452	23 552	12 400	2 500

FREELANCE.COM a procédé le 22 décembre 2016 à l'émission, au pair, de 10 548 984 obligations convertibles de 1,05 € de valeur nominale chacune, soit un emprunt obligataire global de 11 076 K€ entièrement souscrit par CBV. Chaque obligation convertible donne droit, à tout moment jusqu'à son échéance de 5 ans, à 1 action nouvelle FREELANCE.COM. Les obligations convertibles portent intérêt à un taux de 3% l'an. Elles ne seront pas admises aux négociations sur le marché Euronext Growth Paris ni sur aucun autre marché boursier.

Les emprunts bancaires sont constitués pour 26.7 M€ de PGE souscrits sur l'ensemble du groupe, et d'un prêt provenant d'INOP'S pour 280 K€. Les prêts PGE seront remboursés en 2021 pour 12 M€, et le solde de 14.7 M€ seront échelonnés entre 2 et 6 ans à l'initiative de FREELANCE.COM.

Les autres dettes financières pour 367 K€ concernent principalement les intérêts courus sur les obligations convertibles.

4.10. Dettes d'exploitation

Les dettes d'exploitation sont pour l'essentiel exigibles à moins d'un an, leur ventilation est la suivante :

Valeurs en K€	31/12/2020	31/12/2019
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	66 848	34 729
Dettes sociales (1)	27 541	26 823
Dettes fiscales	21 151	14 942
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	14	14
Autres dettes	1 944	1 126
Total autres dettes	50 649	42 904
Produits constatés d'avance	1 848	809
Total	119 344	78 442

(1) La légère augmentation des dettes sociales est principalement due à l'impact de la crise sanitaire avec un échéancier de paiement des dettes sociales fin décembre 2020 de 438 K€ par rapport au 31 décembre 2019, ainsi que de l'entrée d'INOP'S dans le périmètre. L'impact sera retrouvé dans la ligne « Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité » dans le tableau de flux de trésorerie (Note 7).

Note 5 - Informations sur les postes du compte de résultat

5.1. Ventilation du chiffre d'affaires

Valeurs en K€	31/12/2020	31/12/2019
Prestations de services :	210 689	108 871
- France	188 077	84 275
- Export	22 612	24 597
Portage salarial	111 945	126 151
- France	82 789	92 995
- Export	29 155	33 157
Autres	2 383	2 104
Total	325 017	237 127

La ligne « Autres » concerne le chiffre d'affaires de l'activité de conformité principalement porté par PROVIGIS.

5.2. Autres produits d'exploitation

Ils comprennent des reprises de provisions sur des créances douteuses à hauteur de 712 K€ et des subventions d'exploitation pour 192 K€.

5.3. Détail des autres achats et charges externes

Valeurs en K€	31/12/2020	31/12/2019
Achats de prestations	195 291	98 249
Commissions des commerciaux	701	1 008
Autres	12 567	13 798
Total	208 559	113 056

5.4. Détail des frais de personnel

Valeurs en K€	31/12/2020	31/12/2019
Personnel administratif	12 497	9 002
Personnel porté et intérimaires	90 822	104 073
Total	103 319	113 074

La participation des salariés au résultat se monte à 97 K€ à fin 2020 et 152 K€ fin 2019.

5.5. Décomposition du résultat financier

Valeurs en K€	31/12/2020	31/12/2019
Produits financiers de participation		
Produits des autres VMP & créances de l'actif immo	15	77
Autres Intérêts et Produits assimilés	57	28
Reprises sur provisions & Transfert de charges		22
Différences positives de change	288	190
Produits nets sur cessions et valeurs mob. de placement		2
Produits financiers	360	318
Dotations financières aux amortissements et provisions	14	
Intérêts et charges assimilées	494	438
Différences négatives de change	576	539
Charges nettes sur cessions de valeurs mob. de placement		15
Charges financières	1 084	993
Résultat financier	-724	-674

Les filiales suisses contribuent pour – 442 K€ aux différences nettes de change, et FREELANCE.COM pour + 161 K€ lié à l'impact du versement de dividendes des filiales suisses.

Les intérêts et charges assimilées de 494 K€ comprennent pour 332 K€ les intérêts calculés sur FREELANCE.COM lié à l'emprunt obligataire émis le 31 décembre 2016 avec CBV.

5.6. Décomposition du résultat exceptionnel

Valeurs en K€	31/12/2020	31/12/2019
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	255	131
Autres produits exceptionnels sur opérations en capital	70	29
Reprises de provisions & transfert de charges	1 062	631
Produits exceptionnels	1 387	791
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	135	707
Autres charges exceptionnelles sur opérations en capital	29	27
Dotations exceptionnelles aux amort. & provisions	40	279
Charges exceptionnelles	204	1 013
Résultat exceptionnel	1 183	-222

Le résultat exceptionnel net comprend notamment 872 K€ de reprises de provisions non utilisées sur les filiales françaises (dont 594 K€ sur INOP'S suite à la fin du litige fiscal et 278 K€ sur AD'MISSIONS ETUDES & PROJETS suite à la fin d'un litige social) et 93 K€ sur les filiales suisse. Les charges exceptionnelles incluent 53 K€ de pertes sur TEOPHILE antérieures à l'entrée dans le périmètre de consolidation.

5.7. Impôt sur les résultats et impôts différés

A compter du 1^{er} janvier 2019, les sociétés françaises du groupe ont constitué un groupe d'intégration fiscale dont FREELANCE.COM est la mère. Au 31 décembre 2020, l'économie en résultant s'élève à 220 K€. INOP's ne fait pas partie de ce groupe.

Sur l'exercice 2020, la charge d'impôt dans les comptes consolidés est de 566 K€ et se décompose de la manière suivante :

Valeurs en K€	31/12/20	31/12/19
Impôts exigibles	1 401	1 024
Impôts différés	-835	
Charge totale d'impôts comptabilisée en résultat	566	1 024

Les impôts exigibles pour 1 401 K€ correspondent aux impôts sur les sociétés dus par les filiales françaises (864 K€), suisses-allemandes (472 K€), et les filiales marocaines (65 K€).

Le groupe a décidé d'activer ses impôts différés pour la toute première fois sur l'exercice 2020.

Au 31 décembre 2020 et sur la base d'un résultat fiscal prévisionnel bénéficiaire pour 2021, un montant de 835 K€ a été activé, dont 817 K€ au titre des décicits reportables et 18 K€ au titre de la dotation annuelle des engagements retraites.

Les impôts différés ont été activés au taux de 28 %.

La ventilation des impôts différés dans le bilan est la suivante :

Valeurs en K€	Base d'impôts différés 2020	31/12/20	31/12/19
Reports déficitaires	2 918	817	
Indemnités de départ à la retraite	393	110	
Impôts différés actifs par nature		927	
Impôts différés passifs par nature			

L'analyse de la différence d'impôt au 31 décembre 2020 se présente ainsi :

Valeurs en K€	Base	Impôt
Résultat net avant impôts théorique en vigueur de 28 %	9 380	2 626
Retraitements :		
- Charges non déductibles en réintégration fiscale (1)	779	218
- Revenus non imposables en déduction fiscale (2)	-1 734	-486
- Première reconnaissance de déficits fiscaux au 31/12/2020 (3)	-2 920	-817
- Déficits fiscaux de l'exercice (4)	-1 773	-497
Base taxable du Groupe	3 732	1 045
Différence entre le taux normal appliqué en France et le taux d'impôt appliqué à l'étranger (5)		-478
Charge totale d'impôts comptabilisée en résultat		567
Taux d'impôt effectif		6%

Les principaux éléments expliquant les écarts identifiés dans le passage de l'impôt théorique à la charge d'impôts sont :

(1) Intérêts non déductibles sur l'emprunt convertible de FREELANCE.COM (202 K€), les décalages temporaires liés aux taxes organic et efforts de construction, 5% des dividendes versés par des filiales françaises (265 K€).

((2) Décalages temporaires réintégrés les années précédentes : Efforts de constructions, Organic, Participation (414 K€), reprise de provisions pour litige fiscal (594 K€).

(3) Les déficits reportables de l'unité fiscale FREELANCE.COM ont été partiellement activés pour 2 920 K€ au 31 décembre 2020. Pour rappel, le total des déficits reportables s'élève à 5 839 K€ au 31/12/2020.

(4) L'utilisation de déficits reportables au sein de l'unité fiscale FREELANCE.COM a été reconnue partiellement en fonction des résultats fiscaux 2021.

(5) La principale différence de taux avec la France est le taux moyen d'imposition de 14% en Suisse (SAGE).

Note 6 - Autres informations

6.1. Engagements hors bilan

Engagements donnés	Montant en K€
Encours des créances clients cédées à un organisme d'affacturage	25 767
Remboursement de la franchise de loyer en cas de départ avant le 31/01/2023	738

Engagements reçus	Montant en K€
Garantie Actif Passif consentie par les cédants du Groupe SAVOIR FAIRE jusqu'au 16/06/2021	340

6.2. Passifs éventuels

Tous les risques en cours au 31 décembre 2020 ont fait l'objet d'une provision.

6.3. Effectif permanent à fin décembre 2020

	France	Etranger	Total 31/12/20	Total 31/12/19
Personnel salarié :				
- cadres	131	19	150	84
- employés	49	6	54	49
Total	179	25	204	133

L'effectif permanent exclut les salariés portés et les intérimaires.

6.4. Honoraires des Commissaires aux comptes

Les honoraires des Commissaires aux comptes ont représenté une charge de 160 K€ en 2020.

Honoraires des Commissaires aux comptes	Mission légale	Autres services
ECA - NEXIA	58 436	2 700
CPA - CABINET PERON	25 000	
CABINET FERTE	44 875	
CABINET AZENCOTH	28 800	
	157 111	2 700

6.5. Parties liées

Toutes les transactions avec les parties liées sont conclues à des conditions normales de marché.

La principale opération concernée est décrite au § 4.9 ci-dessus.

Note 7 - Tableau de flux de trésorerie consolidé

Valeurs en K€	31/12/2020	31/12/2019
Résultat net consolidé	8 814	5 904
Amortissements et provisions	115	152
Variation des impôts différés	-835	
Plus et moins values de cession, nettes d'impôts	27	27
Autres flux non monétaires		-4
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	8 121	6 078
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité (1) (2)	1 904	1 045
Flux net de trésorerie généré par l'activité	10 025	7 124
Acquisitions d'immobilisations	-1 987	-1 309
Incidences des variations de périmètre (3)	-7 948	
Cessions d'immobilisations, nettes d'impôts	69	135
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-9 866	-1 174
Augmentations ou diminutions de capital en numéraire		
Emissions d'emprunts	27 067	332
Remboursements d'emprunts	-412	-332
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	26 654	
Autres flux de trésorerie	6	
Variation de trésorerie	26 820	5 950
Trésorerie - Ouverture	26 624	20 327
Concours bancaire courant - Ouverture	-73	-5
Trésorerie - Variation cours devises	-112	257
Trésorerie - Autres variations		22
Trésorerie - Clôture	53 288	26 624
Concours bancaire courant - Clôture	-29	-73
Variation comptes de trésorerie	26 820	5 950

(1) dont, au 31 décembre 2020, impact de la crise sanitaire sur l'échéancier des dettes sociales et fiscale de l'ordre de + 438 K€.

(2) dont, au 31 décembre 2019, impact de l'anticipation du paiement des dettes sociales de l'ordre de - 2 000 K€.

(3) prix de revient des titres +/- trésorerie disponible à la date d'acquisition des sociétés entrées en périmètre sur la période.

Note 8 - Informations Pro Forma

En K€	31/12/2020	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2019
	Comptes consolidés	Comptes pro forma	Comptes consolidés	Comptes pro forma
Chiffre d'affaires	325 017	376 277	237 127	321 615
Autres produits d'exploitation	1 062	1 064	1 011	1 035
Achats et variations de stocks			2	2
Autres achats et charges externes	208 559	255 527	113 056	190 212
Impôts et taxes	3 284	3 433	2 813	3 073
Charges de Personnel	103 319	106 216	113 074	117 978
Dotations aux amortissements des immobilisations	938	1 067	531	777
Dotations aux provisions	1 058	1 215	839	994
Charges d'exploitation	317 158	367 459	230 314	313 036
Résultat d'exploitation	8 921	9 882	7 824	9 613
Résultat financier	-724	-712	-674	-639
Résultat courant avant impôt	8 197	9 170	7 149	8 974
Résultat exceptionnel	1 183	1 165	-222	-937
Impôts sur le résultat	-566	-836	-1 024	-1 569
Résultat des sociétés intégrées	8 814	9 499	5 904	6 468
Dotat. aux amortissements des écarts d'acquisition				
Résultat d'ensemble consolidé	8 814	9 499	5 904	6 468
Résultat groupe	8 276	8 790	5 904	6 327
Résultat hors groupe	538	709		141

Comptes consolidés : périmètre de consolidation avec INOP'S acquis en juin 2020 et contribuant aux flux d'activité et de résultat du groupe pour le 2ème semestre 2020

Comptes pro forma : périmètre de consolidation avec la contribution d'INOP'S à partir du 1er janvier 2019 et 2020

FREELANCE.COM

Société Anonyme au capital de 2 953 494,80 euros
Siège social : 1, parvis de la Défense – 92044 Paris La Défense cedex
RCS Nanterre B 384 174 348 - SIRET 384 174 348 00076 - APE 6202 A

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées

**Assemblée Générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2020**

A l'Assemblée Générale de la société FREELANCE.COM,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale

Conventions autorisées et conclues au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article L. 225-40 du code de commerce, nous avons été avisés de la convention suivante conclue au cours de l'exercice écoulé qui a fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration.

Cette convention a été conclue avec la société TEESI SARL, dont le gérant est Monsieur Laurent LEVY, Directeur Général Délégué de FREELANCE.COM, après autorisation préalable du conseil d'administration du 2 juillet 2020 :

Nature et objet : Prestation pour une mission de conseil et d'assistance auprès du groupe FREELANCE.COM.

Modalités : Facturation forfaitaire de 48 000 euros hors taxes par trimestre. Rémunération variable maximum de 60 000 € en fonction du taux de rentabilité de la société INOP'S.

Facturation de l'exercice : 146 000 euros hors taxes dont 96 000 euros hors taxes au titre des prestations des 3^{ème} et 4^{ème} trimestre, et une provision pour primes de 50 000 euros hors taxes.

En application de la loi, nous vous signalons que l'autorisation préalable donnée par le conseil d'administration ne comporte pas les motifs justifiant de l'intérêt de la convention pour la société prévus par l'article L. 225-38 du code de commerce.

Conventions déjà approuvées par l'assemblée générale

Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R.225-30 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Domiciliation de GROUPE CBV INGÉNIERIE

Cette convention est conclue avec GROUPE CBV INGÉNIERIE, dont le représentant de la société présidente, COUR DU MOULIN SARL, est Monsieur Sylvestre BLAVET, président de FREELANCE.COM.

Nature et objet : Domiciliation, à titre provisoire et précaire, concernant la moitié de la surface des bureaux pris à bail par FREELANCE.COM au 254, rue du Faubourg Saint Honoré à Paris et se terminant au plus tard en même temps que le bail commercial principal qui a commencé à courir le 15 novembre 2018.

Modalités : Prix : cinquante pour cent (50%) du loyer et des charges supportés par FREELANCE.COM, payables par trimestre civil à échoir, sur facture envoyée par FREELANCE.COM.

Facturation de l'exercice : 55 837,80 euros hors taxes.

Prestations de conseils et de services avec JOHLO SARL

Cette convention a été conclue avec la société JOHLO SARL, dont le gérant est Monsieur Claude TEMPE, administrateur de FREELANCE.COM :

Nature et objet : Prestation de conseils et de services, notamment dans les domaines de la communication externe, du lobbying, des relations avec les investisseurs financiers et les actionnaires et des relations avec les médias.

Modalités : Facturation de 1 500 euros hors taxe par journée de prestation (frais de déplacement en sus) dans la limite de 12 jours par mois.
Facturation forfaitaire de 15 000 euros hors taxe en couverture des frais de démarrage de la mission.

Facturation de l'exercice : 126 568 euros hors taxes, dont 6 568 euros de remboursement de frais, pour des prestations réalisées au cours de l'exercice 2020.

Fait à Champs sur Marne et à Paris, le 30 avril 2021
Les Commissaires aux Comptes



Cabinet PÉRON et Associés
Jean François PÉRON
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie régionale de Paris



Comptabilité Audit Développement
Alexandre DROUHIN
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie régionale de Paris